

le drapeau rouge

Journal du Parti Communiste de Belgique fondé par Joseph Jacquemotte en 1920



« Nous écrivons l'histoire ensemble »

Déclaration de B. Netanyahu en recevant J. Bolsonaro à Jérusalem le 31.03.2019

Éditorial : L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Les gigantesques incendies qui dévastent la forêt amazonienne ont ému et indigné l'opinion publique mondiale et ce, d'autant plus, que tout indique qu'à l'origine de cette catastrophe se trouve le projet politique du président brésilien Jair Bolsonaro visant à faire de ce « poumon » de l'humanité un gigantesque espace de négoce pour les grandes corporations de l'agro-industrie et de l'industrie minière. Il l'avait annoncé, noir sur blanc, dans son programme électoral où il dévoilait son projet de combattre les organisations des Indiens, des paysans et des défenseurs de la nature afin « d'intégrer l'Amazonie au reste du territoire national ».

Mais combien d'hypocrisie parmi les indignés ! Le président Macron et l'Union européenne, poussaient des cris d'orfraie devant le sinistre en oubliant que la mondialisation néolibérale dont

ils sont les promoteurs insignes a besoin du carburant fait à partir du soja ; des espaces dégagés d'arbres pour pouvoir exploiter les réserves d'or du nord du Brésil etc. Pour le dire en deux mots, (nous reviendrons sur ce dossier dans notre prochain numéro) : le drame amazonien, illustre fidèlement la nature même d'un système ayant comme impératif absolu la recherche de profit.

Et c'est ce même système qui voudrait que tout ceci reste inconnu, que les grands scandales et faits de corruption, que les déforestations perpétrées pour faire du profit, que les mensonges préfabriqués pour justifier leurs guerres néocoloniales, restent dans l'obscurité la plus totale. Un système qui voudrait que l'on soit obligé pour s'informer de recourir à des médias devenus, dans leur immense majorité des instruments de sa seule communication. C'est la rai-

L'invitée du DR :

Manuela Cadelli,
« Oui, les juges peuvent faire reculer l'arbitraire »

Pierre Barbancey

L'Iran dans le collimateur des États-Unis

Jean Flinker

Assange, l'homme à abattre...

Martin Willems

Patron voyou, coursiers et freelances

Annie Lacroix-Riz

Le pacte germano-soviétique

Vladimir Caller

Hong Kong

Bernard Lefevre

La démocratie en question

Ringo Guzman

Nicaragua, une révolution en marche

Freddy Guidé

Israël

Marie-France Deprez

La santé en Belgique

Sommaire complet à la page 20

son pour laquelle il faut absolument que Julien Assange reste silencieux à jamais ; que Wikileaks cesse de dévoiler tant d'impostures qui sont à l'origine et l'expression de leur pouvoir. Que des militantes comme Chelsea Manning ne puissent continuer à donner des leçons de courage dans un monde qu'ils voudraient soumis pour toujours. Cette campagne contre les lanceurs d'alerte, contre la liberté d'expression et contre l'accès à l'information en toute transparence fait des émules chez nous comme on l'a vu avec la récente proposition de loi présentée par Didier Reynders. D'où l'urgence de rester attentifs à des projets attentatoires à la liberté d'expression qui se préparent en coulisses ; et quelle meilleure manière de concrétiser notre attachement à cette liberté que de faire vivre l'exigence de libérer, sans plus tarder, Julian et Chelsea. ■ VC

Manuela CADELLI,

Juge au tribunal de Première instance de Namur et ancienne présidente de l'Association syndicale des Magistrats :

« Oui, les juges peuvent faire reculer l'arbitraire »

En arrivant au Palais de Justice de Namur et avant de rencontrer Manuela Cadelli, le discours qu'elle porte m'est immédiatement venu à l'esprit. En effet, je venais de quitter une gare très moderne respirant un luxe presque excessif pour me trouver devant un vieux bâtiment quelque peu délabré, celui du palais ; illustration du choix de l'affectation des dépenses publiques. Le décor était donc planté pour entendre cette juge passionaria de la révolte contre le néolibéralisme rampant de notre époque qui dévaste tout ce qui reste de fraternité et d'humanisme dans les rapports sociaux et qui, suprême imposture, le fait en détournant le sens original de la notion de libéralisme ; celui qui venait des Lumières et de la culture humaniste. Notre journal se réjouit d'accueillir dans ses pages cette militante de la justice.

Le Drapeau Rouge.- Vous avez publié dans le journal *Le Soir* une carte blanche au titre assez évocateur selon lequel le néolibéralisme serait la version plus ou moins actualisée du fascisme¹. Pourriez-vous dire comment vous en arrivez à une conclusion si radicale ?

Manuela Cadelli.- Je définis le fascisme non pas au sens historique, mais comme

un totalitarisme nihiliste, c'est-à-dire une inversion des valeurs, où l'humanisme, les valeurs de solidarité et de fraternité sont totalement dédaignées au profit de considérations égoïstes et chiffrées qui deviennent la norme. Et ce nihilisme est totalitaire parce qu'il envahit chaque parcelle de nos existences : vie privée, milieu professionnel... Le néolibéralisme n'est qu'une idéologie ou une technique de gestion de l'économie au service de l'obsession du profit. Il est aussi générateur d'une culture, d'une philosophie qui façonne la conduite des gens.

Le DR.- Dans l'article mentionné, vous suggérez que cette prééminence du néolibéralisme conduit aux politiques austéritaires en cours sans mentionner la responsabilité de l'Union européenne. Ne croyez-vous pas que cette dernière joue un rôle décisif dans l'inspiration et la mise en œuvre de ces politiques ?

M. C.- J'ai essayé, dans ce texte, d'évoquer un scénario global, qui nous est imposé par le néolibéralisme dont bien entendu l'Europe et les politiques de l'UE font partie. Scénario caractérisé par la toute puissance d'une finance internationale qui a réussi à installer un système de concurrence généralisée entre les différents États, et pas que entre les États mais aussi entre les régions, les entreprises, les citoyens. Chacun est placé en concurrence qu'il soit acteur public ou privé. S'agissant des États, on les contraint à être attractifs pour les investisseurs. Ils doivent rapporter le plus de bénéfices possibles et ce dans un minimum de temps. Pour ce faire, on les oblige à défaire, à mettre à bas les législations fiscales, environnementales et la protection sociale. À cet effet, ils doivent compter avec des légions de lobbyistes, véritables miliciens de la pensée et des intérêts des multinationales. Tout ce qui avait été pensé et obtenu après de longues luttes depuis plus d'un siècle, tout ce qui avait été

acquis à la Libération, à la sortie de la guerre, dans la perspective de bâtir une société plus juste, attentive à la fraternité et au bien commun est mis en pièce à cause de cet objectif de rentabilité qui devient la valeur supérieure, la religion incontestable avec comme corollaire l'explosion des inégalités devant la loi et devant la vie.

Tous les corps intermédiaires qu'ils soient informels ou qu'ils soient institutionnels comme la justice sont en ce moment mis sous pression.

Le DR.- Comment expliquez-vous cette explosion des inégalités et comment les percevez-vous ?

M. C.- Elles ont toujours existé, les inéga-

lités. Mais comme nous le disions à l'instant, des luttes avaient permis de les maîtriser. C'est justement avec l'irruption victorieuse des politiques néolibérales qu'une violente régression sociale s'est instaurée partout et dans le modèle ainsi créé, seuls les privilégiés sont gagnants. Nous le voyons tous les jours dans un domaine aussi criant que la fiscalité. Sous la pression de la finance internationale, les États ont mis en place des systèmes d'optimisation fiscale à la seule portée des nantis et finalement, ce sont les citoyens ordinaires qui sont les seuls à payer l'impôt et à participer à l'effort commun. Au moment de l'affaire Carlos Ghosn, accusé de fraude fiscale à hauteur de montants très importants, j'ai été frappée par l'interview sur France culture, d'un de ses grands amis qui essayant de le défendre a émis l'argument que puisque l'accusé était extrêmement riche, il n'avait pas besoin de véritablement « frauder » puisqu'il avait les moyens d'éviter l'impôt légalement. Tout est dit dans cette phrase là, elle reflète bien le modèle d'une société où les riches ont les moyens d'éviter l'impôt alors que le citoyen lambda, à supposer qu'il veuille frauder, va nécessairement faire un pas vers la délinquance : faire un faux comptable, masquer des frais ou les gonfler, et donc sera punissable !

Le DR.- Comment ces fourberies se traduisent-elles sur le plan social ?

¹ Manuela Cadelli "Le néolibéralisme est un fascisme"; *Le Soir*, mis en ligne le 3/ 3/ 2016

M. C.- Si aux énormes sommes non perçues à cause de la fraude fiscale², nous ajoutons les politiques d'optimisation fiscale, il y a nécessairement moins d'argent pour financer les services publics. D'un côté, les politiques d'austérité obligent les États à réduire les dépenses publiques allouées aux hôpitaux, aux crèches et aux écoles et de l'autre, le néolibéralisme prend de plus en plus de notre temps (allongement de la durée du travail, travaux de nuit...) qui est alors moins dédié aux soins, au suivi de nos enfants etc. On est donc de la sorte, perdants sur tous les plans. Ce sont ces injustices que les gilets jaunes ont soulevées en France. Eux, ils paient des impôts mais du fait de l'austérité qui implique le désengagement de l'Etat, ils ne bénéficient plus de services publics dignes de ce nom dans les domaines de la santé, de l'éducation et d'autres et ils n'ont pas assez de temps pour vivre normalement. Même des services élémentaires ne sont plus accessibles dans une série de zones totalement sinistrées.

Et les États continuent dans une espèce de course vers le chaos à se mettre en concurrence sans prendre en compte les attentes de leurs populations. Et l'Europe continue à jouer à ce jeu. On le voit dans le choix des personnes qui viennent d'être désignées à la tête des institutions européennes, ce sont à nouveau les mêmes commanditaires de ces scénarios. On fait grand bruit parce qu'il s'agit de deux femmes sans préciser ce qu'elles représentent : Ursula von der Leyen, farouche partisane de l'austérité et de la dépense publique dans les projets de l'OTAN par exemple et Christine Lagarde, qui avait, au travers du FMI, imposé à la Grèce une politique d'austérité extrême ! Face à ces choix, on dit aux gens : « c'est comme ça, il n'y a pas d'alternative, il faut faire des efforts » et qui fait des efforts ? Toujours les travailleurs et les démunis, toujours les mêmes.

Le DR.- Vous êtes magistrate avec une longue et riche expérience qui vous a conduite à présider l'Association syndicale des Magistrats, et vous êtes Juge au

tribunal de Première instance de Namur. Comment ressentez-vous l'influence des politiques d'austérité et de leurs conséquences budgétaires dans votre domaine ?

M. C.- J'ai deux chiffres qui sont vraiment éclairants. À la fin 2017, le budget des cours, tribunaux et parquets était d'environ 930 millions d'euros, en tenant compte de certains ajustements. Exactement au même moment, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre une directive européenne visant « à lutter contre les abus fiscaux », en consentant au secteur bancaire, y compris les holdings – or les holdings, on le sait tous, ce sont des sociétés qui en détiennent d'autres à des fins exclusivement d'optimisation fiscale – un cadeau fiscal annuel de 942 millions. Ces deux chiffres suffisent à comprendre l'essentiel à savoir que l'austérité, c'est un choix politique. C'est un choix de classe. Il faut arrêter de croire en la propagande qui nous dit : « Il n'y a pas d'argent, il faut faire des efforts ».

Alors que comme l'a dit Hannah Arendt : « la justice, c'est le droit d'avoir des droits », la précarité qu'on nous impose va nous obliger à refuser à certains justiciables l'accès au procès ! Au civil, le nombre de dossiers entrants a déjà diminué d'environ 20 % ; on a diminué l'aide juridique, augmenté les frais et modifié la procédure à des fins budgétaires. Les plus démunis ont donc moins accès à la justice aujourd'hui qu'hier. Si l'on regarde le pénal, on est en présence d'une Justice sous-budgétisée : manque de matériel, d'expertise et de personnel. Nous n'avons pas les moyens de combattre la délinquance financière ! Est-ce un hasard ? Cette précarité-ci ne relèverait-elle pas d'un choix délibéré pour ne pas toucher justement les bénéficiaires des politiques néolibérales dont nous parlions il y a un instant ?

Cela fait un siècle qu'on a inscrit des droits dans des textes, mais s'il n'y a pas la possibilité d'exercer la justice, de bien appliquer ces textes, c'est comme s'ils n'avaient jamais été rédigés. On continue de temps en temps à nous dire qu'on va concéder tel ou tel droit mais à quoi cela sert-il, si l'accès au procès est refusé à une série de gens, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'en profiter pour des raisons financières ou parfois, culturelles et d'éducation. En effet, beaucoup des gens renoncent à faire des démarches par crainte et par manque de confiance en la justice.

Le DR.- D'après vos écrits la justice et le juge lui-même pourraient être un moteur d'émancipation et d'approfondissement de la démocratie. Comment est-ce que vous

attribuez un rôle si exceptionnel aux juges alors qu'ils ne seraient que des fonctionnaires, nommés par les autorités publiques sans avoir été élus ?

M. C.- Lorsque j'arrive à cette conclusion, je me place sur un plan normatif, je l'explique dans mon livre³. Quand on parle d'une institution, il y a toujours une part de récit, de mythe fondateur et puis, il y a le réel. Quand il y a un problème dans l'institution, il faut re-convoquer les promesses, le récit, le mythe et les confronter au réel. Pour le moment le réel est en dessous de tout. Au point de vue du récit, la justice est confrontée à deux récits : d'une part la justice au service de l'ordre établi, de la hiérarchie, de la tradition, des anciens ordres, d'autre part la justice émancipatrice, la justice contre-pouvoir. C'est évidemment cette dernière, cette justice-là que je défends et que l'association syndicale des magistrats dont j'ai été porte-parole pendant 6 ans défend. Une justice sortie de la sphère des gouvernants et des puissants et du monde économique, au cœur de la société civile et à son seul service, un contre pouvoir vertueux (quand je dis vertueux, c'est au sens de Robespierre, au service du bien commun, du bien public). Bien sûr, il y a la légitimité qui vient des élections mais



² <https://plus.lesoir.be/109141/article/2017-08-14/en-2016-221-milliards-se-sont-envoles-de-belgique-vers-des-paradis-fiscaux> Selon cet article cette évasion serait le fait de 853 entreprises.

³ "Radicaliser la justice; projet pour la démocratie" Editions Samsa, Bruxelles

on se rend compte que les élections ne suffisent pas pour accomplir pleinement l'idéal démocratique. Prenons le cas du Parlement qui a été vidé de sa substance. Un constitutionnaliste français, Dominique Rousseau, explique qu'entre deux élections, il doit y avoir la place pour le débat, pour la confrontation de manière à obtenir du gouvernement élu des compromis, voire des renoncements dans certains cas et assurer ainsi une vie démocratique « continuée ».

Le DR.- Avez-vous connu des expériences en ce sens ?

M. C.- Oui, nous pouvons dire que ce fut le cas lorsqu'en juillet 2018, la loi sur les visites domiciliaires a été mise au placard. Ce sont la presse, les associations, les ONG, la militance mais aussi les juges – soit le seul corps intermédiaire institutionnel par excellence – dont les décisions ont force contraignante qui ont permis cela. Le rôle du juge, sa légitimité je veux dire, c'est précisément le fait qu'il n'est pas élu ! Entre deux élections, il peut invalider, au nom du droit, une loi scélérate – on peut citer la loi sur le délit de solidarité par exemple que le Conseil constitutionnel français a invalidée au nom d'un principe de fraternité érigé en principe constitutionnel. Cette loi-là était tout à fait contestable car elle était contraire à ce que le droit français avait défini depuis la Libération. Voilà le travail de juge que je défends. Le juge est justement légitime parce qu'il est neutre, impartial, non élu, non soumis à la précarité des alliances électorales, nommé à vie, il travaille sur la base d'un principe contradictoire c'est-à-dire qu'il ne travaille jamais de manière unilatérale. Il va, dans le cadre du procès, confronter des arguments, des éléments et c'est au terme d'une confrontation rigoureuse qu'une décision sera rendue. Mais ça reste idéal, il faut noter qu'ici et là des magistrats continuent d'avoir le réflexe de prudence, de ne pas contrarier ce qu'ils ressentent comme étant une priorité liée à une politique. C'est ce qu'on a vu dans l'affaire à propos d'une famille syrienne, telle chambre de la cour d'appel de Bruxelles a pris une décision en faveur de Théo Francken et telle autre chambre a pris une décision conforme au droit !

Le DR.- Dans vos écrits, vous touchez la question de la migration et la situation

du terrorisme. Ne croyez-vous pas que dans ce domaine on privilégie le fait de cibler les exécutants des actes terroristes tout en évitant de faire face à des responsabilités bien plus importantes, celles de nos gouvernements par exemple et de leurs complaisances avec les djihadistes en Afghanistan, Irak, Syrie ? Ou encore l'utilisation de la question du terrorisme pour imposer des mesures sécuritaires ?

M. C.- C'est un fait que les politiques de nos gouvernements n'ont jamais été claires à ce sujet (Rappelons-nous de la responsabilité de Bush et de l'Occident en général dans les aventures militaires en Afghanistan et en Irak, toujours en cours d'ailleurs. On peut se poser les mêmes questions sur le Yémen et la Syrie.) et que face à ces questions, ils choisissent une forme de politique de la peur. C'est une manière dévoyée de faire commun, c'est le gouvernement par la peur. L'expression est de Patrick Boucheron, l'historien, auteur de « Histoire mondiale de la France ». C'est une manière fasciste de faire collectif ; on prétend n'avoir plus les moyens pour la protection sociale, la solidarité, l'éducation et donc on désigne un ennemi.

On ne se demande pas comment ni pourquoi des jeunes qui habitent Molenbeek, à un moment donné, prennent les armes contre nos États. On ne cherche même pas à comprendre car « chercher à comprendre c'est excuser », a dit Emmanuel Valls ! Je ne veux pas dédramatiser la douleur des victimes et la terreur, mais il ne faut pas faire du terrorisme une manière de faire commun et en profiter pour réduire les libertés grâce auxquelles d'autres parties de la population peuvent revendiquer leurs exigences de justice sociale réelle. Quelle part le terrorisme devient l'argument pour réduire les libertés et empêcher des gens qui réclament plus de justice sociale de manifester. Cette façon de casser les mouvements sociaux doit nous interpellé.

Le DR.- Il faut, dites-vous, approfondir la démocratie à travers le militantisme, il

faut rendre la justice accessible à tous et lui rendre une réelle indépendance par rapport aux pouvoirs. Cependant, si l'on regarde la situation globale, bien des cas interpellent, le cas de Julian Assange par exemple. Quel regard portez-vous sur cette gestion de la justice ?

M. C.- Ce qu'on observe, c'est que tous les corps intermédiaires qu'ils soient informels ou qu'ils soient institutionnels comme la justice sont en ce moment mis sous pression. On voit partout une tentative de recadrer la justice, partout, que ce soit en France, en Belgique, à des degrés variables, en

Hongrie, en Pologne, en Roumanie et surtout en Turquie, où près de 4 000 juges ont été suspendus après la tentative de coup d'État, beaucoup ont été condamnés, placés en détention. Le président de YARSAV qui est une association homologue à l'association des magistrats, vient d'être condamné à 10 ans de prison pour terrorisme simplement parce que c'est un juge démocrate. La justice contrarie l'exécutif. Or l'exécutif est en passe de devenir le pouvoir souverain absolu partout, puisque le législatif, lui aussi, se réduit comme peau de chagrin.

Par définition, un souverain absolu n'aime pas les voix dissidentes. Encore moins si ces voix sont occupées à dévoiler ce que les puissances politiques, militaires et financières voulaient cacher soigneusement. On pourrait résumer ainsi le cas de Julian Assange.

Et c'est pourquoi ces pouvoirs veulent d'un côté le réduire au silence et de l'autre essayer de lui ôter toute autorité pour s'exprimer. Et ils veulent surtout éviter qu'il ne devienne un exemple car on a maintenant beaucoup plus de moyens de diffuser des informations et donc les États, les puissants sont beaucoup plus jaloux de leur contrôle sur les médias et sont farouchement sur la défensive. ■

Propos recueillis par Vladimir Caller

L'Iran dans le collimateur des États-Unis

Pierre Barbancey

Pour l'Iran, l'accord sur le nucléaire signé avec les États-Unis, la France, la Russie, la Chine, l'Allemagne et le Royaume-Uni en 2015 pouvait se résumer ainsi : après l'isolement, le redressement. Par l'accord de Vienne, Téhéran s'était engagée à ne pas chercher à acquérir la bombe atomique et avait accepté de réduire drastiquement son programme nucléaire en échange de la levée de sanctions internationales asphyxiant son économie. Un engagement totalement respecté, comme l'ont souligné à plusieurs reprises les inspecteurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

Ce qui ne semble pas avoir été du goût de la belliqueuse administration américaine.

Pour Donald Trump, l'accord sur le nucléaire est « mauvais ». Il s'est empressé de le dénoncer et l'a quitté en mai 2018, non sans avoir annoncé la mise en place de nouvelles sanctions contre l'Iran, créant ainsi de nouvelles tensions dans la région. Le conseiller à la sécurité, John Bolton, n'a pas caché sa volonté de voir un changement de régime et le secrétaire d'État, Mike Pompeo, accuse Téhéran, « premier sponsor mondial du terrorisme » selon lui, d'utiliser « son programme nucléaire pour extorquer la communauté internationale et menacer la sécurité régionale ».

La crise entre les deux pays a connu un pic le 20 juin après que l'Iran a abattu un drone américain qui aurait violé l'espace aérien iranien. Donald Trump avait indiqué avoir annulé à la dernière minute le lendemain des frappes de représailles contre la République islamique.

L'envie ne lui a sans doute pas manqué, mais le risque d'embrasement régional, bien réel, pourrait à terme, mettre à mal les alliés des États-Unis, principalement les pétro-monarchies du Golfe, Arabie saoudite en tête. Ryad entend en effet se comporter comme la grande puissance régionale et, à ce titre, se trouve en compétition avec l'Iran. Une compétition ouverte par l'intervention états-unienne de 2003 en Irak qui a abouti à la chute du régime baassiste de Saddam Hussein. Pour Washington, la seule chose qui importe est évidemment la protection de ses intérêts. Et Téhéran n'est définitivement pas dans son camp, une querelle moins idéologique que politique.

L'ensemble des protagonistes du dossier iranien sont impliqués, d'une manière ou d'une autre dans les foyers de tension régionaux et pas toujours côte à côte. C'est le cas en Syrie où la Russie est alliée avec l'Iran face à une coalition dirigée par les États-Unis et à laquelle participe la France. Or, les pressions sont multiples pour que les milices proches de l'Iran quittent le territoire syrien. Israël non seulement demande aux Européens d'appliquer des sanctions contre Téhéran, mais aussi bombarde de plus en plus fréquemment des sites en Syrie. Tel Aviv entretient des relations cordiales avec Moscou et évite de cibler les intérêts russes en Syrie. Sans parler des relations entre la Turquie et l'Iran, beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. Téhéran se retrouve impliqué sans l'avoir demandé dans la guerre au Yémen où il affronte de fait l'Arabie saoudite qui se rapproche d'Israël au détriment des Palestiniens! Tout cela rend encore plus explosive la situation dans cette région.

« Nous voulons mettre le plus de pression économique possible sur l'Iran et leur dénier l'accès aux revenus qu'ils auraient » sans retrait américain, déclarait en mai, John Bolton, conseiller à la sécurité nationale du président Trump, qui avait déjà servi auprès de George W. Bush. Il s'agit, précisément, de mettre l'Iran à genou. D'où le retrait américain de l'ac-

cord sur le nucléaire et la mise en place de nouvelles sanctions.

Mohammad Javad Zarif, ministre iranien des Affaires étrangères, peut déclarer que les Iraniens sont capables de traverser avec succès la « période critique », on ne sait pas vraiment comment le pays en sortira.

Les Iraniens sont aujourd'hui plus pauvres de 15 % qu'il y a dix ans. Si le taux de chômage se situe entre 15 et 20 % dans les grandes villes comme Téhéran, il serait de 60 % dans certaines régions rurales. Le chômage des jeunes, la moitié de la population du pays, serait de 40 %. Des chiffres alarmants que l'administration américaine utilise pour déstabiliser voire faire tomber le régime iranien. Les démonstrations à caractère sociale qui se sont déroulées à la fin de l'année dernière ont été un premier signal du désordre possible occasionné par les sanctions. Responsable du syndicat Vahed, de la Régie des Transports de Téhéran, Reza Shahabi, note que « *le pouvoir profite de la situation créée par les États-Unis pour amplifier la répression* » et cherche à annihiler tout mouvement social.

Mike Pompeo, secrétaire d'État de Trump, ancien chef de la CIA, affirme que les États-Unis vont exercer une « *pression financière sans précédent* », avec « *les sanctions les plus fortes de l'histoire* » et que l'Iran n'aura « *plus jamais carte blanche pour dominer le Moyen-Orient* ». Il s'agit donc bien d'une intervention américaine dans les affaires iraniennes. Si l'on n'est plus dans les années 50, quand la CIA avait débarqué le Premier ministre, Mohammad Mossadegh, la tentative est la même: annihiler toute velléité de domination régionale et/ou faire tomber le régime. Aujourd'hui la tension est forte dans le détroit d'Ormuz. Des pétroliers sont saisis par l'Iran. Américains et Britanniques veulent mettre en place des forces de protection des navires commerciaux. Le pire a, jusque là, été évité. Mais pour combien de temps ? ■

Assange, l'homme à abattre...

Jean Flinker

« La peine de mort ou la détention à vie » : telle est la sépulture pénale qui l'attend s'il est jugé en Amérique. Depuis le 11 avril dernier, Julian Assange – incarcéré dans le pénitencier londonien de Belmarsh – passe ses journées et ses nuits dans l'attente fébrile d'une probable extradition vers les États-Unis. Pour la Grande-Bretagne, la décision va de soi. Avant même tout jugement prononcé par la haute Cour de Westminster en février prochain, les autorités politiques britanniques ont déjà fait part de leur volonté expresse. Le 12 juin, le ministre de l'Intérieur Sajid Javid a révélé avoir signé et certifié l'ordre d'extradition du fondateur de WikiLeaks.

Pour l'Administration Trump, évidemment, la question ne se pose pas. Qualifié d'« ennemi "numéro un" des États-Unis », Assange est poursuivi par le gouvernement US au titre de 18 chefs d'inculpation – relevant tous de l'« Espionnage Act » qui, dans le droit américain, sont passibles de la peine capitale. «Londres, à qui nous en avons fait la demande, va extraditer Julian Assange», a tenu à réaffirmer le Secrétaire d'Etat Mike Pompeo. Preuve de cette conviction ? L'État américain de Virginie a constitué, depuis plusieurs mois, un Grand Jury dans le but avoué de délivrer contre le lanceur d'alerte australien un verdict de culpabilité absolue. Le 24 mai 2019, le Département de la Justice l'a encore répété : pour avoir constitué « une association de malfaiteurs en vue de recevoir des informations confidentielles relevant de la défense nationale, à l'avantage d'une nation étrangère » [sic], Assange sera condamné à – au moins – 175 années d'emprisonnement...

WIKILEAKS

C'est en 2010 que le site *WikiLeaks* s'est fait vraiment connaître. Plus précisément, le 5 avril 2010 avec la diffusion de *Collateral Murder...* Sur cette vidéo, de quelques minutes seulement, on voit des militaires américains exécuter délibérément des civils irakiens « sans défense ». Lors de ce raid, qui a eu lieu trois années plus tôt (le 12 juillet 2007) à Bagdad, dix-huit personnes – dont deux reporters de l'agence *Reuters* – sont « assassinées » en pleine rue, sans aucuns motifs. Outre des images d'apocalypse, la vidéo laisse entendre le dialogue mené entre le pilote de l'hélicoptère *Apache* et son supérieur qui, à plusieurs milliers de kilomètres du front de guerre irakien, l'encourage à mitrailler « tout ce qui bouge ». Les réactions à la diffusion de *Collateral Murder* ne tarderont pas. Les premiers à sonner l'hallali contre Assange ? Les éditorialistes politiques de la chaîne ultra Fox News, pour qui « un homme mort ne peut plus divulguer quoi que ce soit. Assange est un traître, et il a désobéi à toutes les lois des États-Unis. Il n'y a qu'une chose à faire, tirer sur ce fils de pute. Illégalement ».

Juillet 2010, nouveau scoop sensationnel. *WikiLeaks* – en partenariat avec vingt des plus grands journaux occidentaux – rend publics 91.000 documents compromettants : les *Afghan War Diaries*. Parmi les innombrables rapports militaires internes et notes de service de l'armée américaine, une série de documents font particulièrement scandale. Ils révèlent l'existence d'un escadron de la mort au sein des forces spéciales US, la *Task Force 373*. Cette unité a pour mission d'exécuter méthodiquement 2.000 personnes. Des assassinats ciblés (« bavures » comprises) pour lesquels les membres du gouvernement Obama mériteraient d'être jugés pour « crimes de guerre ».

En novembre de la même année, *WikiLeaks* diffuse les *CableGate* qui vont faire de son responsable la bête noire de l'Administration américaine. Les *CableGate*

regroupent plus de 250.000 télégrammes diplomatiques, la plupart « top secret ». Puis de nouvelles « fuites » vont se succéder : les *Syria Files* ; les *Kissinger Cables* ; l'espionnage des trois Présidents français Chirac, Sarkozy, Hollande et de la Chancelière Angela Merkel (tous mis sur écoute par les services de renseignements de l'armée américaine) ; les méthodes barbares recommandées pour faire parler les prisonniers détenus à Guantanamo ; les défauts, sciemment cachés, de la centrale nucléaire de Fukushima ; le rôle joué par la *Fondation Clinton*, financée avec largesse par l'Arabie Saoudite ; les demandes réitérées de la Secrétaire d'État, Hillary Clinton, pour que Riyad fournisse encore plus d'armes aux combattants de *Daesh* (« *l'Etat Islamique* ») ; les manœuvres opérées par la candidate Clinton lors des Présidentielles de 2016, et les arrangements pris au sein de l'establishment du Parti démocrate pour barrer la route à Bernie Sanders – considéré comme « trop à gauche »...

En 2017, le directeur du FBI James Comey déclarera : *WikiLeaks* fait dans « le porno du renseignement public ». Mike Pompeo, alors Directeur de la CIA, sera plus péremptoire : « Nous ne pouvons plus laisser à Assange et à ses collègues la latitude d'utiliser les valeurs de la liberté d'expression. Leur accorder la liberté de nous écraser en détournant des secrets est une perversion de ce que représente notre grande Constitution ». Ses propos rappellent ceux du *Wall Street Journal* qui qualifiait Assange d'« ennemi des États-Unis », devant être condamné à mort. Déjà en 2010, Donald Trump avait souhaité qu'il soit exécuté...

COUP MONTÉ

Comment faire accepter, par l'opinion internationale, cette sanction d'une irréparable violence ? Première condition : décrédibiliser le journaliste et décourager l'empathie publique qui persévère à le soutenir. Ainsi deux types d'accusations seront portées contre Assange, des allégations qui – malgré leur insanité –

parviendront à « retourner » une partie des milieux progressistes.

La première « incrimination », la plus salace et la plus prégnante, affirme qu'Assange aurait violé deux femmes, lors d'un séjour en Suède en août 2010. Or il s'agit à l'évidence d'un coup monté, depuis le début, par les services secrets américains... A l'époque, *WikiLeaks* commence à se faire une réputation phénoménale. Plus tôt cette année-là, Hillary Clinton – en tant que ministre des Affaires étrangères soumise à l'autorité de Barack Obama – a lancé une enquête « sans précédent quant à son échelle et sa nature » contre *WikiLeaks*. Dirigée par le FBI, l'enquête déploie « une douzaine d'Agences – dont la CIA, la NSA [l'Agence de Sécurité nationale] et la Defense Intelligence Agency [les Renseignements militaires] ». Après que *WikiLeaks* ait publié les *Afghan War Diaries* en juillet 2010, les médias organisent dans la foulée une campagne hystérique contre le site d'investigation et relaie les menaces d'arrêter ou de tuer Assange. Le *Washington Post* publie ainsi un éditorial « *WikiLeaks doit être stoppé* » appelant à des pressions diplomatiques sur les gouvernements pour procéder à l'arrestation impérieuse du lanceur d'alerte australien. Un autre article décrit un Bureau près du Pentagone avec 120 analystes du FBI, travaillant 24 heures sur 24 « sur les lignes de front de la guerre secrète contre *WikiLeaks* ».

Autant dire que le déplacement d'Assange à Stockholm (où il vient mettre en place une stratégie juridique visant à protéger les serveurs de *WikiLeaks*, et donner une série de conférences) s'effectue dans une atmosphère chauffée à blanc. Mais où loger ?

Entre le 11 et le 20 août, Assange acceptera d'être hébergé d'abord chez Sofia Wilén, une fervente admiratrice rencontrée lors d'un des exposés qu'il vient de donner. Sofia W. se fait pressante : ils couchent ensemble. Quelques jours plus tard, Assange accepte l'invitation d'une autre groupie – Anna Ardin. Ça ne rate pas : ils couchent ensemble. À chaque fois, que ce soit avec Wilén ou Ardi, les amours de passage ne donneront lieu à aucunes querelles ou dissensions. Or, les deux jeunes femmes – qui ne se

connaissent pas – vont porter plainte le même jour contre Julian, l'accusant du même effarant grief : viol caractérisé. Sur le coup, la justice suédoise lancera un mandat d'amener international contre celui que les médias de caniveau auront alors tout le loisir de dépeindre comme un délinquant sexuel. On connaît la



suite. À Londres, Assange est arrêté par la police britannique, jeté en prison, puis libéré sous caution. Entretemps, les États-Unis ont créé une « Salle de guerre » au sein du Département d'État contre *WikiLeaks*. Un « Avis rouge » d'Interpol est envoyé à 180 pays afin de procéder à l'arrestation immédiate d'Assange.

En résidence forcée et surveillée, la figure de proue de *WikiLeaks* rompt finalement les conditions de sa liberté conditionnelle et regagne Londres, où il demande et obtient l'asile diplomatique à l'ambassade d'Equateur. On est en juin 2012.

MONTAGNES RUSSES

En publiant, en 2016, des quantités massives de mails du Parti démocrate américain, *WikiLeaks* va terriblement embarrasser la *jet set* dite « de gauche ». Sept ans après la publication de documents émanant de l'armée américaine, Assange continue pourtant à œuvrer au nom des mêmes principes : exposer à la

lumière ce que les puissants tiennent à maintenir dans l'ombre. Mais une partie de ceux qui le soutenaient dans ce combat ne sont désormais plus d'accord. Il faut dire que, jusque-là, l'Australien cultivait un positionnement « non-aligné ». Mais lors des primaires de 2016, *WikiLeaks* estimera qu'Hillary Clinton incarne de manière maléfique le complexe militaro-industriel américain – à l'aune duquel tout doit être mesuré.

Assange va donc insolemment s'impliquer dans la campagne présidentielle américaine. Sur Hillary Clinton, Assange écrit en février 2016 : « *Hillary poussera les États-Unis dans des guerres stupides et sans fin, qui propageront le terrorisme* ». Pour autant, il ne soutient pas le milliardaire Donald Trump – disant qu'entre elle et lui, c'est comme choisir « entre la peste et le choléra ». En octobre, sur *WikiLeaks*, Assange publie 2.000 courriels des plus accablants. Ceux-ci font notamment état du paiement de 675.000 dollars par *Goldman Sachs* à H. Clinton pour trois conférences qu'elle a données en 2013 – jetant une lumière crue sur ses relations avec Wall Street et la mettant en difficulté vis-à-vis de son électorat populaire...

Ces révélations déstabilisatrices amèneront, dès lors, les commentateurs politiques « démocrates » à cette satanique conclusion : Assange est un agent russe puisque *WikiLeaks* fait « ouvertement campagne contre Hillary Clinton ». À la veille de l'élection présidentielle, « l'insoumis » se voit donc dans l'obligation de publier un énième communiqué réfutant l'accusation de parti pris : les milliers de mails démocrates publiés sur le site ne proviennent « ni du gouvernement russe, ni d'un acteur étatique ». Mais en promettant une récompense à quiconque fournira des informations sur la mort de Seth Rich, un jeune salarié du Parti démocrate abattu en juillet 2016 à Washington, *WikiLeaks* renverra la balle à ses détracteurs. Le 10 juillet 2016, Seth Rich, informateur d'Assange au sein du Comité national démocrate, avait en effet été retrouvé mort, tué par balles – dans le dos. Et trois autres personnalités liées au DNC décéderont – dans des conditions toujours pas élucidées – dans les jours suivants. Elles aussi avaient tuyauté *WikiLeaks*... ■

Chronique syndicale – Août 2019

Patron voyou, coursiers et freelances

Martin Willems*

ECONOCOM déclare la guerre

Notre camarade Laurent Vanhaelen, délégué syndical principal et représentant du personnel depuis 19 ans dans l'entreprise ECONOCOM, vient d'être brusquement licencié. Dans sa lettre de rupture, la direction de l'entreprise indique que le travail syndical de Laurent « dépasse les limites ».

De quelles limites parle-t-on ? De celles que la direction d'ECONOCOM a unilatéralement fixées : celles du travail syndical qu'elle peut tolérer, qu'elle considère comme pas trop dérangeant. Beaucoup de directions ne supportent ainsi le fait syndical qu'en surface. Dès que les critiques font mouche, que les revendications mobilisent, que des projets nuisibles aux travailleurs sont contrecarrés, alors c'en est trop. N'entend-on pas à longueur d'année « Je ne suis pas contre la grève, mais... » il ne faut pas que la grève dérange leurs plans.

Ce n'est pas nouveau. ECONOCOM essaye depuis des années de remettre en cause la plupart des conventions ardemment négociées jusque-là. À diverses occasions, ce ne sont pas moins de 5 délégués qui ont dû quitter l'entreprise ces dernières années. De manière sans doute faussement naïve, une directrice s'étonnait il y a peu que « les entreprises paient le salaire des délégués alors qu'ils passent du temps à des missions syndicales ». Oubliant qu'il s'agit là du compromis qui a permis, aux capitalistes, après 1945, de garder la propriété de leur entreprise. S'ils remettent ce compromis en cause, alors nous aussi, nous pourrions demander la socialisation des moyens de production.

La délégation avait récemment mené une action à la STIB, l'un des plus gros clients de ECONOCOM. Car les travailleurs d'ECONOCOM qui prestent à la STIB ont des revendications fortes à faire valoir : inégalité de traitement (ECONOCOM a créé une société-écran pour ne pas devoir appliquer à tous ses travailleurs les barèmes négociés), environne-

ment de travail, etc. Nous l'avions expliqué dans le DR précédent : la période qui précède directement le processus des élections sociales (soit maintenant, avant le démarrage, fin 2019, du processus des élections de 2020) est appelée « période des soldes », car se débarrasser d'un représentant du personnel est un peu moins cher (en termes d'indemnité de protection) pour l'employeur sans scrupule.

Certains n'hésitent dès lors pas à frapper un grand coup contre le fait syndical. Car c'est bien de cela qu'il s'agit ici : licencier le délégué le plus ancien, coordinateur et colonne vertébrale de l'action syndicale dans l'entreprise, juste avant les élections sociales, soit au moment où il faut encourager les vocations naissantes. Le but ne peut être que de désorganiser la délégation, décourager les nouvelles candidatures et les revendications du personnel. Visiblement, la loi protégeant les délégués contre le licenciement n'est pas suffisamment contraignante. Elle prévoit des sanctions financières supposées être dissuasives, mais qui ne le sont pas, certainement pas pour les grands groupes qui veulent « faire un exemple ». C'est d'ailleurs un gaspillage d'argent. Les indemnités ne servent pas à donner au délégué un meilleur « package de départ », mais à éviter qu'il soit licencié et pour qu'il puisse exercer ses mandats sans intimidation. Cet argent serait bien mieux utilisé à satisfaire les revendications légitimes du personnel.

À ce jour, le combat continue pour la réintégration de Laurent dans son entreprise et dans ses mandats.

Ceci nous rappelle qu'en matière de droits syndicaux et de droits sociaux en

général, rien n'est définitivement acquis. Il faut constamment se battre pour les défendre.



Certains prennent les coursiers pour des dindons

On l'avait déjà expliqué : DELIVEROO et UBER EATS, les deux entreprises de livraison de repas les plus en vue, utilisent de manière industrielle la loi « De Croo » sur l'économie collaborative, pour rémunérer leurs coursiers sans devoir rien respecter du droit du travail (pouvoir par exemple les payer à la course et pas à l'heure, ne pas les protéger contre les accidents de travail, etc.), et sans devoir payer de taxes ni de cotisations de sécurité sociale.

Mais l'administration fiscale a, fin 2018, indiqué à ces deux entreprises qu'elles ne pouvaient pas utiliser ce système. En effet, cette loi a été faite pour les petites prestations de particulier à particulier, mis en contact via une plateforme. On le soupçonnait dès le début : cette loi inutile et dangereuse (pourquoi considérer qu'un travail occasionnel ne doit pas être encadré comme un autre travail ?) ouvre grand la porte à tous les abus. De facto, au lieu d'encadrer une économie informelle, cette loi est utilisée de manière industrielle par de gros groupes qui y voient surtout une voie royale pour imposer leur modèle de déstructuration du travail.

Dès lors cela relance le débat sur le statut que devraient avoir les coursiers (salariés ou indépendants ?), mais surtout pose la question de comment les revenus qu'ils ont déjà perçus seront in fine considérés par le fisc. On leur a dit que s'ils ne gagnaient que 4 à 6 € par course, au moins c'était du « net » car ils ne devraient payer ni impôt ni sécurité sociale. Mais, un an après, les règles changent. Pas de problème, évidemment, que ce travail soit assujéti à la Sécu et donne droit à des prestations sociales (c'est ce que nous réclamons depuis toujours), mais la question est « qui doit payer ces arriérés de cotisations ? ». Le doute n'est pas permis, c'est l'entreprise, DELIVEROO ou UBER EATS. Comment payer des cotisations sociales avec une course payée à 5 € (avec, en moyenne, 1,6 course par heure) ? Mais ces entreprises s'en lavent les mains : elles n'ont jamais voulu être reconnues comme l'employeur des coursiers, et les documents qu'elles font signer à ceux-ci répètent en petits caractères que le coursier doit assumer une éventuelle requalification de ses revenus. Les plateformes attirent les coursiers avec un site aguichant, leur proposent de commencer aussitôt, les allèchent avec un potentiel de rémunération soi-disant « sans taxes », se vantent de mettre des milliers de livreurs au travail. Mais elles prennent la précaution de leur faire signer des documents qui les déchargent de toute responsabilité. Et lorsqu'il y a un problème... ce serait au livreur d'assumer.

Ces plateformes créent un fait accompli, tordent les lois à leur avantage, et lorsqu'elles sont rattrapées par celles-ci, elles prennent les coursiers en otage : leur chercher noise, c'est créer des problèmes aux coursiers.

Tout aussi écœurant dans cette affaire : bien que l'administration fiscale ait, après des mois de discussions, donné en janvier à DELIVEROO et UBER EATS un avis final défavorable, ces plateformes continuent comme si de rien n'était. Elles n'ont pas délivré aux coursiers de fiche fiscale pour leurs prestations de 2018. Elles se placent totalement hors la loi, continuent d'affirmer sur leur site qu'elles sont dans leur bon droit, et qu'elles sont toujours « en pourparlers » avec l'administration. Essayez, en tant que particulier, de faire de même.

Visiblement, elles s'estiment déjà suffisamment importantes pour se permettre de ne pas respecter les lois. « *Too big to comply by the rules* ».

Travailleurs sans contrat de travail

L'exemple des coursiers l'illustre bien : il y a de plus en plus de prestations de travail qui se font sans être couvertes par un contrat de travail. Cela ne veut pas dire sans contrat. Car le « contrat de services » que signent les coursiers, les consultants, les freelances, les pigistes, les stagiaires-assistants, etc. a tout d'un vrai contrat de travail. En tous cas le volet des obligations, mais pas celui des droits. Et cela se développe dans tous les domaines d'activité : si la « nouvelle économie digitale » est un catalyseur, cela touche aussi des secteurs traditionnels : livraison et transport, horeca, construction, santé (kinésithérapeutes et assistants), journalisme et création, etc.

Le combat des travailleurs depuis 150 ans et plus aura été de faire reconnaître que dans une relation de travail il y a, le plus souvent, un poids-lourd et un poids-léger, un rapport de forces déséquilibré (l'un ayant besoin de vendre son travail et sa créativité pour vivre), et que la loi devait responsabiliser le donneur d'ordre et encadrer la relation de travail par diverses mesures (barèmes, temps de travail, principe d'égalité, etc.) et protections (cotisation à un mécanisme de solidarité pour ceux qui ne peuvent temporairement ou définitivement plus vendre leur travail, à cause de responsabilités familiales, d'un accident ou une maladie, de la vieillesse ou du chômage). Et, en somme, certains ont trouvé que le plus simple moyen de s'affranchir de tout cela était de tout simplement rebaptiser le contrat en « contrat de services » et non plus « contrat de travail ».

Les employeurs se justifient en disant qu'ils offrent ainsi à leurs travailleurs plus d'autonomie, plus de flexibilité et d'indépendance. Le problème n'est pas l'indépendance ; nous n'avons pas de problème à ce qu'un travailleur revendique son indépendance. Un ouvrier qui peut quitter son patron parce qu'il ne lui convient plus, parce qu'il est sûr de retrouver du travail ailleurs dans la semaine est aussi très indépendant. Mais revendiquer plus d'indépendance ne doit pas pour autant se payer par

moins de sécurité sociale, ou par un abandon de tous les garde-fous. Aujourd'hui un travailleur qui preste en indépendant n'est pas nécessairement payé par heure de travail mais peut être payé à la tâche, il n'y a aucun salaire minimum, il n'y a aucune limite au



temps de travail (ni minimale ni maximale), il n'a aucune protection en cas d'accident du travail et est responsable de tous les dommages qu'il pourrait commettre, même involontairement à son donneur d'ordre. Cela ouvre la porte à l'exploitation la plus crasse.

C'est pourquoi la CSC a récemment lancé son service « United Freelancers ». Ce n'est pas une nouvelle centrale ou une nouvelle section de la CSC, mais un point de contact dédié aux travailleurs sous statut indépendant ou travaillant sans contrat de travail.

Puisque, dans les collectifs de travail (entreprises, institutions), nous, syndicalistes, voyons apparaître, à côté des travailleurs salariés, des prestataires en statut indépendant (ou autre), qui prestent de manière durable pour l'entreprise, travaillent comme les salariés et sont difficiles à distinguer de ceux-ci, nous considérons dès lors que ce sont aussi des travailleurs. Les organisations syndicales sont là pour tous les travailleurs, il n'y a donc aucune raison de ne pas aussi les affilier, les organiser, les défendre et, lorsque sont menées des négociations collectives, de les inclure dans le périmètre de ces discussions et dans le dialogue social.

Le syndicalisme ne se laissera pas emprisonner dans des subtilités contractuelles. Tous les travailleurs qui ont un intérêt collectif s'organiseront pour le défendre et rétablir le déséquilibre de la relation individuelle. ■

L'origine « occidentale » du pacte de non-agression germano-soviétique 1932-1939

(première partie)

Annie Lacroix-Riz

Le pacte de non agression germano-soviétique a sans doute été un des événements les plus importants, et les plus controversés, de l'histoire diplomatique contemporaine. Sa singularité -l'entente, provisoire et ponctuelle, entre le pays issu de la Révolution d'octobre et celui alors apôtre suprême de l'idéologie nazie- ne pouvait que susciter des interrogations légitimes et, bien entendu, une gigantesque campagne, beaucoup moins légitime, visant à caricaturer sa signification et à s'en servir pour fonder une des plus grandes impostures des temps modernes : celle d'attribuer des convergences, voire des similitudes de nature, entre l'URSS et l'Allemagne hitlérienne.

Pour aborder ce sujet nous avons invité l'historienne Annie Lacroix-Riz agrégée d'histoire, docteur ès lettres, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris VII - Denis Diderot. Son article, nécessairement étendu vu la complexité du sujet, sera publié dans deux numéros successifs du journal

Pour l'opinion publique occidentale, « l'infâme » Staline commit, le 23 août 1939, le forfait du « pacte germano-sovié-

tique » après avoir, *entre autres*, décidé une famine génocidaire contre l'Ukraine (1933), « décapité » son État-major en vue d'éliminer son rival Toukhatchevski, seul artisan d'une armée rouge puissante (1937), et lancé d'iniques « grands procès » pour pouvoir déchaîner une « Terreur » à plusieurs millions de morts. Par cette « alliance avec l'Allemagne nazie », il fixa la date du Blitzkrieg : après avoir mitonné avec Ribbentrop, via son commissaire aux Affaires étrangères Molotov, l'agression et le dépècement de la Pologne martyre et l'avoir envahie le 17 septembre 1939, il gava le Reich de matériaux stratégiques, lui permettant de se jeter sur l'Ouest en avril-mai 1940.

Le pacte germano-soviétique d'Yves Santamaria évacue « l'«antifascisme» stalinien » pour dissenter sur « le choc de deux volontés expansionnistes » et « le mystère du rapprochement des États totalitaires [qui] garde toute sa charge réulsive pour les consciences démocratiques ». Ce manuel de propagande sans une référence d'archive guide l'historiographie dominante française. Même Sabine Dullin, après avoir consulté les fonds soviétiques, stigmatise l'instrumentalisation par Staline de la terreur populaire russe de la guerre : ce pur cynique aurait sacrifié à sa germanophilie, partagée avec l'inculte Molotov, la

« sécurité collective » édiflée par l'honnête et compétent Litvinov¹. La réalité, révélée de longue date par les sources diplomatiques publiées, n'a rien à voir avec cet *indéboulonnable* thème de la croisade antisoviétique.

Les avances soviétiques des années 1920 au triomphe de l'Apaisement (1938)

La guerre, précipitée par la Crise, menaçait sur deux fronts la Russie soviétique, assiégée dès sa naissance par toutes les puissances impérialistes (États-Unis inclus) et certains de leurs obligés, dont la Pologne : à l'Ouest, l'agression allemande ne faisait aucun doute ; à l'Est, où les « Apaiseurs » occidentaux laissèrent Tokyo attaquer la Mandchourie, en 1931, puis la Chine entière, en 1937, le péril demeura mortel jusqu'aux démonstrations de la supériorité militaire soviétique de 1938-1939². L'URSS avait d'emblée cherché à renouer l'« alliance de revers » franco-russo-anglaise de 1914 qui avait contraint la Reichswehr à diviser ses forces. Staline ne changea rien à cette ligne, qu'Herriot avait semblé partager en reconnaissant les Soviets en octobre 1924, et dont Litvinov, nommé aux Affaires étrangères en juillet 1930, fut le porteur. Les élites économiques, politiques et militaires françaises (et anglai-

Avertissement de l'auteure aux lecteurs :

Nombre d'affirmations du présent texte choqueront à l'évidence, vu la présentation habituelle du sujet. Elles sont *toutes* étayées par des sources originales (françaises, allemandes, soviétiques, anglaises et américaines), citées dans les notes infra-paginales des ouvrages suivants :

Michael Jabara Carley, 1939, *the alliance that never was and the coming of World War 2*, Chicago, Ivan R. Dee, 1999, traduction, 2001

Geoffrey Roberts, *The unholy alliance : Stalin's pact with Hitler*, Londres, Tauris, 1989; *The Soviet Union and the origins of the Second World War. Russo-German relations and the road to war, 1933-1941*, New York, Saint Martin's Press, 1995; *Stalin's Wars : From World War to Cold War, 1939-1953*, New Haven & London : Yale University Press, 2006, traduction, *Les guerres de Staline*, Paris, Delga, 2014.

Jonathan Haslam, *The Soviet Union and the Threat from the East, 1933-1941 : Moscow, Tokyo and the Prelude to the Pacific War*, Londres, Macmillan, 1992

Annie Lacroix-Riz, *Le choix de la défaite : les élites françaises dans les années trente et De Munich à Vichy, l'assassinat de la 3e République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2010 et 2008.

ses) s'étaient mises, par haine antibolchevique et intérêts économiques de plus en plus germano-centriques, à la vouer aux gémonies. Elles inventèrent après l'accord de Rapallo (1922) puis le traité de Berlin (1926) une « collaboration militaire germano-soviétique » visant à anéantir la Pologne – prétendue grande alliée de la France qui la stimulait sans répit contre Moscou, sans effort il est vrai. Ce serpent de mer de la jonction des hordes « asiatiques » (soviétiques) et allemandes n'entretint que l'antisoviétisme, alors que cheminait la « réconciliation » franco-allemande. Même les décideurs les plus obsessionnellement antisoviétiques concédèrent, depuis 1931, qu'il n'y avait *jamais* eu d'alliance militaire germano-soviétique.

L'imminence de l'avènement des hitlériens généra des aveux publics d'alarme de la *Krasnaïa Gazeta*, « principal organe de l'Armée rouge » : Londres et Paris comprirent son article du 3 août 1932 sur « la puissance militaire de l'Allemagne » clandestinement réarmée comme un tournant soviétique en faveur du *statu quo* de Versailles. Cet appel trouva écho en France, non dans le « pacte de non-agression » Herriot-Dovgalevsky (ambassadeur d'URSS à Paris) du 29 novembre 1932 resté lettre morte, mais quand le ministre des Affaires étrangères Paul-Boncour nomma ambassadeur à Moscou un partisan de l'alliance, Charles Alphand, en juin 1933. Et surtout quand Alphand reçut l'appui du successeur de Paul-Boncour dans le cabinet Doumergue de février 1934, Louis Barthou, homme de droite qu'inquiétaient les plans du Reich, funestes à ses voisins. Moscou trouva en lui le dernier ministre « occidental » partisan de l'alliance de revers. Barthou, isolé parmi les Apaiseurs (dont le ministre de la Guerre Pétain), dans son effort pour ramener les parias soviétiques, militairement indispensables, dans le concert des nations menacées par la revanche allemande, ne gêna pas longtemps : Berlin planifia son assassinat, à Marseille, le 9 octobre 1934, avec la complicité du ministre des Colonies Laval, qu'on mit à sa place avec le soutien du capital financier, déchaîné contre Barthou. L'URSS ne trouva plus de soutien dans sa quête de « sécurité collective » contre les agresseurs. À Alphand, parti en novembre 1936, succéda un intime de Georges Bonnet, Coulondre, aussi insolent et haineux envers Moscou qu'obséquieux avec

Berlin, où il fut nommé en novembre 1938, après Munich.

Le pacte franco-soviétique, un éternel chiffon de papier

Le pacte franco-soviétique du 2 mai 1935 avait été un néant. Le Quai d'Orsay d'Alexis Léger, son secrétaire général et chef des ricanes, et Laval, escortés de l'État-major des armées, en firent « un chef d'œuvre du galimatias » (Jean-Baptiste Duroselle) : ils lièrent notamment la définition de l'agresseur à son agrément par la SDN – c'est à dire par les « Apaiseurs » britanniques, qui abhorraient cet accord. Paris, maître de Prague et de sa politique extérieure, mina le pacte tchéco-soviétique du 16 mai, ligoté au précédent par Léger. Moscou perdit plus de quatre ans à solliciter l'accord militaire que Laval lui avait ce jour-là promis à Moscou. Les campagnes de la presse du grand capital contre la ratification, acquise en février-mars 1936 seulement, après la chute de Laval, achevèrent d'ériger le « pacte » en chiffon de papier. Ce que confirma la bénédiction donnée par les créanciers « occidentaux » du Reich à son réarmement, affaire bancaire la plus rémunératrice avant et depuis Hitler. Balayant Versailles, leur complicité éclata dans le quitus *de fait* donné au réarmement allemand officiel (11 juin 1935). Londres récidiva une semaine plus tard par l'accord naval anglo-allemand autorisant la reconstitution de la Kriegsmarine, chargée de transformer la Baltique en base d'assaut contre l'URSS.

Suivit la Guerre d'Espagne, assaut germano-italien maquillé en « guerre civile », qui multiplia les rebuffades contre les Soviets, seuls à défendre la République assiégée, les fonds allemands en font foi¹. « L'Occident » forgea la « non-intervention » et son « Comité », casé à Londres pour le paralyser, précisèrent à Berlin Blum et François-Poncet, ambassadeur (du Comité des Forges). Le Reich put donc tester « en temps réel » ses armements et améliorer ses chars et son aviation, s'étant heurté à la supériorité française ou soviétique initiale en ces deux domaines, de l'aveu même du général von Reichenau. Ce spécialiste des blindés et futur chef de la guerre à l'Est se

félicita en 1938 des absurdes bontés des vainqueurs de 1918 qui, en accordant à l'Allemagne cette expérience inédite « sur le terrain », lui avaient livré leurs « lignes stratégiques vitales » en Méditerranée et préparé leur défaite prochaine⁴.

« L'offre des Soviétiques fut ignorée dans les faits. Ils ne furent pas consultés face à la menace hitlérienne et furent traités avec une indifférence, pour ne pas dire un dédain, qui marqua l'esprit de Staline. Les événements se déroulèrent comme si la Russie soviétique n'existait pas. Nous avons après-coup terriblement payé pour cela »

Winston Churchill, *The Second World War*, vol. 1, p. 104.

L'URSS, multipliant les prévenances et les voyages à Genève, siège de la SDN, fut en permanence bafouée, tant sur l'Espagne que sur l'alliance militaire. Impossible d'imputer ce veto à sa crise militaire de juin 1937 et à l'horreur qui aurait saisi les hauts militaires français – et tout l'Occident « démocratique » – devant l'épuration consécutive « décapitant » l'armée rouge : 1° Paris sabotait l'alliance depuis plus de deux ans, dans le consensus entre chefs militaires, fulminant contre d'anciens laveurs de vaisselle mués en généraux de l'armée rouge, et civils ; 2° Le Deuxième Bureau, le Quai d'Orsay et leurs homologues étrangers savaient depuis 1936 que, sous la houlette du maréchal Toukhatchevski, sept généraux de l'armée rouge *occidentale* discutaient avec le haut commandement de la Wehrmacht d'un renversement du régime soviétique en échange d'une cession de l'Ukraine au Reich. Frappant Moscou au cœur, le coup menaçait autant la France, ce qui ne dissuada pas ses décideurs de stigmatiser le criminel Staline ; 3° Palasse, attaché militaire à

¹ Santamaria, 1939, *le Pacte germano-soviétique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998 ; Dullin, *Des hommes d'influences. Les ambassadeurs de Staline en Europe 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, passim, dont p. 279-321.

² Victoires soviétiques du Lac Hassan (juin-août 1938) puis de Khalkhin Gol (mai-septembre 1939), Jonathan Haslam, *The Soviet Union and the Threat from the East, 1933-1941 : Moscow, Tokyo and the Prelude to the Pacific War*, Londres, Macmillan, 1992.

³ *Documents on German Foreign Policy, Series D (1937-1945)*, vol. III, *Germany and the Spanish Civil War, 1936-1939*, Washington, 1950.

⁴ « Pourquoi nous avons aidé Franco », sans date, après l'Anschluss du 12 mars 1938, F7, 14722, AN. Cité in *Choix de la défaite*, p. 369-372.

Moscou depuis l'automne 1937, mystérieusement maintenu jusqu'au printemps 1940 (pour son information fiable ?), démentit *par le menu* la propagande qui « dindonnait l'opinion publique » – formule du 15 septembre 1938 d'un adjoint de Gamelin déclarant inévitables, en cas d'abandon de Prague, « la défaite, le démembrement et la vassalisation de ce qui subsistera[it] du territoire national [français] comme État en apparence indépendant. ». Il décrivait à flots continus une armée rouge sans cesse renforcée, aviation en tête, l'association étroite de la population, jeunesse comprise, à l'effort de défense, et les progrès fulgurants de l'économie de guerre. Il certifia, dès 1938, que l'ennemi qui violerait les frontières russes serait défait.

qu'elle assumerait pleinement, soit elle serait contrainte à un compromis avec Berlin pour disposer d'un délai supplémentaire dans l'effort de défense. Ils reprirent ce refrain à chaque étape des avanies subies depuis juin 1937, en vain.

« Les attermoissements franco-anglais face à une « grande alliance » contre l'Allemagne nazie, leurs concessions à Hitler, [...] les accords de Munich de 1938 ou le traité de non-agression franco-allemand, peuvent aussi expliquer que l'URSS perçoive les démocraties occidentales comme indifférentes sinon délibérément hostiles envers elle et se rabatte sur un accord avec l'Allemagne »

Paul-Marie de la Gorce, 39-45 : *Une guerre inconnue*, Paris, Flammarion, 1995

étape suivant l'Anschluss, motif de son interdiction par les traités de Versailles et de Saint-Germain. En juin 1938, Litvinov les mit une fois de plus en garde à Genève : « l'URSS demeurait encore attachée à la politique de sécurité collective, malgré les déceptions qu'elle y avait trouvées. Mais si, après le Mandchoukuo, l'Abyssinie [la guerre italienne contre l'Éthiopie], la Chine et l'Autriche, les Puissances occidentales devaient encore permettre l'étranglement de la Tchécoslovaquie, le gouvernement soviétique romprait la politique collective et se rapprocherait de l'Allemagne à laquelle il laisserait les mains libres en Europe ». Après des mois de harcèlement contre Prague, Hitler, Mussolini, Daladier et Chamberlain se réunirent pour l'exécuter dans la nuit du 29 au 30 septembre à Munich en

1933-1939, l'annonce du pacte en cas d'échec de « l'alliance de revers »

De 1933 à la signature du pacte, diplomates et attachés militaires français et britanniques en poste à Moscou serinèrent que l'alternative était simple : soit l'URSS parviendrait à ranimer la Triple Entente, alliance défensive automatique

l'Anschluss, décidé par l'accord secret austro-allemand de mars 1926 aussitôt connu des vainqueurs de 1918, eut lieu en mars 1938 dans leur complète indifférence. Le 29 novembre 1937 (sans erreur de date) à Londres, Français et Britanniques étaient convenus d'agréer cette formalité de même que l'abandon de la Tchécoslovaquie : c'était l'inéluctable

l'absence des Soviétiques et des Tchécoslovaques. L'événement convainquit « la Cassandre moscovite » que ses interlocuteurs resteraient sourds à « la nécessité pour les puissances pacifiques [...] de s'organiser pour "barrer la route aux agresseurs" » (Daniel Lévi, attaché à Moscou, 5 avril 1938). ■

L'alliance Israël-Pentagone contre le peuple syrien, révélée dans toute sa splendeur

C'est devenu une constante imparable. Chaque fois que l'armée syrienne progresse dans ses efforts pour expulser les djihadistes des villes qu'ils tiennent encore en otage, les gouvernements d'Israël et des États-Unis, qui les ont armés et financés, se pressent pour leur prêter secours de toute urgence. Ce fut le cas en septembre 2016 et en février 2018 à Deir ez-Zor alors que l'armée loyale était en train de mettre en échec les islamistes, les forces « alliées » bombardèrent les positions syriennes. Interventions pour sauver des terroristes que, par ailleurs, ils prétendent combattre ; (à noter que cette région est la plus riche en réserves pétrolières du pays). Même attitude en décembre 2016 à Palmyre lorsque les Américains transfèrent 4 000 islamistes d'Irak pour reprendre cette ville historique que l'armée syrienne avait récupérée.

Côté israélien, longtemps ses interventions en Syrie furent plutôt discrètes bien que permanentes. C'est lorsque ce pays commence à reprendre force et à récupérer le contrôle de son territoire que Tel Aviv se décide à intervenir de manière effrontée. C'est ainsi qu'en avril 2018 lorsque l'armée syrienne était en train de déloger les djihadistes de la ville de Homs, l'aviation israélienne bombardarda la base aérienne de Tiyas pour bloquer les forces syriennes et sauver ainsi ses protégés islamistes. Depuis, son aviation bombarde en permanence les centres militaires syriens sous prétexte d'assurer sa sécurité. Le nombre de ces attaques se compte par centaines et leur intensité ne fait que grandir.

L'armée sioniste est nerveuse et inquiète car elle constate que l'armée syrienne malgré la perte de plus de 100 000 de ses

hommes est capable de résister et progresser. Ce sont ses récentes victoires dans la province d'Idlib où se trouvent des dizaines de milliers de djihadistes, la plupart d'origine étrangère, qui explique les bombardements israéliens des derniers jours en Syrie, en Irak et au Liban. Avec, encore et toujours le souci « d'assurer la sécurité nationale », comme prétexte.

Le Général de division Hersi Halevy, chef du service de l'intelligence militaire d'Israël, aime pratiquer un langage plus franc. Invité en juin 2016 à parler de l'évolution de la situation en Syrie à la Conférence d'Herzliyya, en concluant son discours, il avouait : « Israël ne souhaite pas la défaite de l'État Islamique ». Netanyahu ne fait qu'exécuter ces souhaits. VC ■

¹ <https://www.theguardian.org/israeli-intelligence-chief-we-do-not-want-isis-defeat-in-syria/2016.06.23>

A HONG KONG : l'esprit colonial de l'Occident n'est pas tout à fait mort

Vladimir Caller

Exactement au même moment, les Etats-Unis exigent de la Chine, par la voix du porte parole du gouvernement, « le respect d'un haut degré d'autonomie » pour Hong Kong' et leur président propose par tweet, au gouvernement danois, l'achat du Groenland. Difficile d'illustrer plus clairement le niveau d'avisement auquel en est arrivée la culture diplomatique du pays leader du « monde libre ». Proclamer le droit d'autonomie d'un côté et de l'autre chercher à acheter un pays, habitants compris, comme s'il s'agissait d'acheter une quelconque marchandise.

On se croirait revenu au XIX^e siècle lorsque, dans une fièvre d'expansionnisme mercantiliste, les États-Unis achetaient la Louisiane, la Floride, l'Alaska et les Philippines. Diplomatie du dollar de la jeune république américaine pendant qu'en Europe, c'était celle « de la canonnière » qui dictait sa loi. Une expression justement née à Hong Kong lorsque, durant la dite « Guerre de l'opium », la marine anglaise fit usage de toute la force d'artillerie de ses navires pour vaincre la résistance des Chinois qui refusaient d'ouvrir leur marché au commerce de ce produit. Confrontés à ce refus et à la destruction de la drogue saisie, qui avait suivi, les Britanniques se décidèrent à imposer cette ouverture par la force, obligeant la Chine à signer d'humiliants traités, dont celui de Nankin qui, outre le versement de lourdes indemnités pour la drogue détruite, la contraignait à céder Hong Kong. C'est dans ce cadre que la jeune Reine Victoria reçut, en 1841, ce territoire pour la couronne anglaise.

Le traité de Nankin fait partie d'une série d'humiliations que la Chine a subie avant qu'en 1949, cet engrenage ne s'arrête avec le triomphe de la révolution; mais le nouveau pouvoir ne couvre pas tout territoire et Hong Kong reste aux mains des Anglais. Ce n'est qu'en 1997, après des négociations avec la Grande Bretagne, que la Chine obtint sa rétrocession, avec toutefois une souveraineté limitée jusqu'à 2047. Entretemps le Hong Kong d'avant 1841, ancien village de pêche, s'oriente chaque fois plus vers la finance comme activité accompagnant l'essor du trafic de la drogue. D'autant plus que l'Angleterre, vu le refus chinois, avait opté pour la contrebande et la corruption pour inonder le pays d'opium. La célèbre banque HSBC (Hong Kong, Shanghai Banking Corporation), créée au service et sous le contrôle de la monarchie britannique se distingua dans le rôle d'assurer la gestion commerciale de ces trafics.

Cette banque, fut paradoxalement une des grandes bénéficiaires de la rétrocession de Hong Kong à la Chine populaire en 1997 puisqu'elle sut établir d'excellents rapports avec les milieux économiques de ce pays et servir d'intermédiaire dans son introduction sur le marché financier mondial¹. Fiançailles parfaitement réussies des deux côtés : Hong Kong est devenue, après New York et la City de Londres, la troisième place financière au monde ; elle pourrait même détrôner Londres dans le cadre des bouleversements du Brexit. Et la Chine sensiblement renforcée avec une place financière de cette taille et son admission dans l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC).

Nostalgies britanniques et révolution de couleur

Un siècle et demi sous domination britannique puis, depuis 1997, une co-administration avec une Chine marquée par le tournant initié par Deng Xiaoping, ont suffi pour façonner une culture politique éloignée de celle des premières années du pouvoir révolutionnaire. D'autant plus que cette dernière période a été savamment mise à profit par les éléments antichinois pour renforcer l'ancienne animosité des

hongkongais vis-à-vis du continent. Néanmoins, la Chine inquiète toujours les autres puissances de la finance, notamment anglo-saxonnes. Dès lors, pour ces dernières, il ne fallait pas manquer toute occasion pour affaiblir la Chine.

Et elle s'est offerte lorsque, très maladroitement, le gouvernement de Hong Kong a présenté un projet de loi proposant que les justiciables hongkongais puissent être renvoyés en Chine pour y être jugés. Il était impossible pour la CIA américaine et le MI6 britannique de rater l'occasion de susciter un maximum de troubles, en exploitant les sentiments antichinois des Hongkongais. Opportunité trop belle d'affaiblir Pékin justement lorsqu'il est engagé dans de complexes négociations avec les États-Unis. À plus long terme, s'esquisse le rêve fou de quelques néo-cons visant à contester l'appartenance chinoise de Hong Kong ainsi que, par extension, celle de Taiwan.

Tout cela s'accompagne d'un battage médiatique qui s'attache à dénoncer la violence de la répression exercée par les autorités de Hong Kong. On voit ainsi les médias français, les mêmes qui minimisent les dizaines de mutilations infligées aux gilets jaunes, condamner le comportement des forces de l'ordre hongkongaises qui, elles, font preuve d'un comportement bien plus mesuré.

À Hong Kong, comme au Venezuela et au Nicaragua, les services d'intelligence occidentaux cherchent à rendre la région instable. Les contextes sont, bien entendu différents, mais les intentions sont identiques. Dans ces deux derniers pays, ce sont les populations elles-mêmes qui, dans des conditions difficiles, ont su faire échouer ces plans. À Hong Kong où – selon Malraux – la Chine nouvelle est née, où Sun Yat Sen et ses camarades organisèrent la chute de l'empire, la solution ne pourra venir que de la détermination de sa populations à résister. ■

¹ Libération 22.08.2019

² Un peu moins de 70 % des investissements directs qui arrivent en Chine transitent par cette banque.; même proportion pour les emprunts chinois placés à l'étranger.

Des attaques tous azimuts

LA DEMOCRATIE EN QUESTION

Bernard Lefevre

En Argentine, la victoire – inattendue par son ampleur – des péronistes de gauche (Alberto Fernandez et Cristina Fernandez de Kirchner) aux primaires du scrutin présidentiel a provoqué une réaction des marchés d'une rapidité et d'une agressivité à peine imaginables. Le cours du peso a perdu 19 % par rapport au dollar. La banque centrale argentine a donc dû augmenter les taux d'intérêt à 74 % ! La bourse nationale a perdu 38 % lors de la seule journée du 12 août, certaines entreprises accusant une chute de 50 % de leur capitalisation¹. Plus près de nous, c'est un édile municipal qui se fait abattre par des militants d'extrême-droite en Allemagne, pour cause de soutien à la politique migratoire de madame Merkel. À Chaudfontaine, le bourgmestre faisant fonction démissionnaire, lassé des agressions de citoyens irrespectueux de sa légitimité démocratique et de sa personne. Ailleurs ce sont les droits des femmes – notamment à la contraception et à l'avortement – qui sont remis en question. Nous avons pourtant la naïveté de croire que ses combats-là avaient été gagnés. Hélas non ! Chez nous, l'année prochaine,

des élections sociales seront organisées au sein des entreprises. Mais pas dans toutes les entreprises, car il faut un seuil de 50 travailleurs pour y avoir droit. Cette limite bafoue la règle européenne en la matière, mais personne ne semble s'en émouvoir, tant que cela profite aux possédants, au détriment des travailleurs et allocataires sociaux. Selon que vous soyez puissants ou misérables...

Les marchés contre les élections

S'il y a un droit pour lequel les citoyens doivent lutter corps et âme pour le conserver, c'est bien celui d'élire ses représentants. Or, la politique, au même titre que tous les corps intermédiaires, a perdu de sa crédibilité. Il ne manque pas d'exemples, même proches de nous, où l'électeur n'a guère le choix et doit se résoudre à voter en désespoir de cause pour celles et ceux qu'ils détestent le moins (Macron contre Marine Le Pen, Trump contre Hilary Clinton, etc.)

Or, à la défiance des populations à l'égard d'un monde politique, qui n'a de cesse de les trahir une fois arrivé au pouvoir, s'ajoute la mainmise des marchés sur le destin d'un pays. Ces marchés qui marquent sans scrupule leur préférence pour un pouvoir de droite, voire d'extrême-droite plutôt que pour un gouvernement de gauche. Les urnes ne pèsent guère lourd face à l'appât du gain.

Ces mêmes marchés manifestent bien plus de mansuétude vis-à-vis de potentats comme les Orban, Kaczinski, Erdogan, Salvini, etc. qui ont pour les principes démocratiques et les droits humains le même intérêt qu'un poisson

pour une pomme. Le pouvoir absolu aux uns pour un profit maximal pour les autres. Il est donc logique que ces deux castes se soutiennent mutuellement, pour le meilleur en ce qui les concerne et pour le pire pour tous les autres.

Éliminer les ennemis

Les violences et les menaces subies par Anuna De Wever et ses ami.e.s, lors du dernier festival Puppelkop, alors qu'ils (elles) y étaient intervenu.e.s dans le cadre de leur combat pour le climat, sont révélatrices d'une montée de l'intolérance à nulle autre pareille depuis les périodes les plus sombres de notre histoire. Il en va de même des déferlantes médiatiques visant à dénigrer l'engagement de Greta Thunberg pour un monde meilleur, tenant compte des enjeux humains et environnementaux que les dominants veulent ignorer, en dépit de tout bon sens.

Et que faut-il conclure de l'assassinat du préfet de l'arrondissement de Kassel (Hesse) en Allemagne, pour la simple raison qu'il avait soutenu la politique migratoire de madame Merkel ? Les violences actuelles de l'extrême-droite ne sont pas sans rappeler les exactions des nazis dans les années trente avant l'accession d'Adolf Hitler au pouvoir. Et la relative impunité dont ils jouissent de par la réduction des moyens de la police et de la justice ne fait qu'amplifier nos angoisses par rapport à ces événements.

L'Italie sera peut-être bientôt dirigée exclusivement par l'extrême-droite. Qui aurait prédit cela il y a quelques mois encore ? La marée progresse rapidement et risque d'emporter les distraits et les indifférents au grossissement des vagues.

Les démocrates en danger

Autant les extrémistes semblent s'en sortir sans grand dommage par rapport à la gravité de leurs actes, autant il est

¹ Source : Le Monde, 16 août 2019

difficile, pour les femmes et hommes politiques – et en particulier celles et ceux qui sont en contact direct avec la population – légitimement élus et continuant à défendre les valeurs démocratiques, d'effectuer leur travail correctement.

Certain.e.s ont décidé de jeter l'éponge, à l'instar du bourgmestre faisant fonction de Chaudfontaine qui a démissionné récemment, harcelé par certains citoyens mécontents ayant recours pour exprimer leurs doléances aux menaces et aux voies de fait, plutôt que de s'essayer au débat contradictoire, dans le respect de l'opinion et de la position d'autrui.

Un conseiller communal, un échevin, un bourgmestre, de quelque parti soient-ils, doivent être respectés en tant que tel, mais surtout en leur qualité d'être humain. Ce ne sont pas des « punching-balls » sur lesquels l'on peut se défouler à l'envi. Ils peuvent être critiqués, jugés voire poursuivis sur base de leurs actes, mais toujours dans le respect des règles de l'État de droit, qui leur donne notamment le droit fondamental de pouvoir se défendre des accusations portées à leur encontre.

En ne respectant pas ce dernier principe, en condamnant avant d'analyser, d'écouter, d'essayer de comprendre, il y a le risque de dégoûter nos représentants les plus honnêtes, au profit d'opportunistes et/ou de populistes pour qui tous les moyens sont bons pour arriver au pouvoir et bien en profiter. Il convient donc de bien réfléchir aux conséquences que pourrait avoir la tentation de mettre tout le monde dans le même panier de crabes, sans discernement.

Les corps intermédiaires

Les médias, la police, la justice, les syndicats les services publics, etc. – ce que l'on appelle communément les corps intermédiaires – sont également voués aux gémonies par les déçus de notre système. À défaut de s'en prendre aux vrais coupables, lesquels sont invisibles, inatteignables (Que sont les marchés ? Où sont-ils ? Comment s'en prendre à eux ?...), on se rabat sur eux en perdant de vue qu'ils sont les premiers garants d'une société évoluée, prospère et humaine.

Qu'ils doivent également se remettre en question dans un monde qui change ne signifie pas qu'ils doivent disparaître pour que tout fonctionne mieux. Encore faut-il qu'ils disposent des moyens de le faire. Or la tendance depuis les années 1980 (Thatcher-Reagan) est de les déforcer pour que la caste au pouvoir conforte celui-ci, avec une opposition la plus faible possible.

Le renforcement des services publics, une sécurité sociale et une fiscalité justes et harmonisées à l'échelle européenne, des contre-pouvoirs efficaces, des institutions au service du citoyen, voilà les pierres angulaires, afin de reconstituer la confiance de la population envers un système à faire évoluer vers un mieux-être pour toutes et tous. Sinon, cela reviendra à donner les clés du pouvoir à des apprentis sorciers qui nous conduiront au pire. L'histoire nous en a donné de terribles exemples il y a peu encore. Certain.e.s semblent les avoir oubliés, c'est pourquoi il est de notre devoir de citoyens de toujours le leur rappeler.

Et dans le monde du travail ?

Au niveau des entreprises, le tissu économique est composé principalement de petites et moyennes entreprises (PME), dans lesquelles la représentation syndicale est faible, et de grandes entreprises où les centres de décision sont souvent éloignés du site d'exploitation.

Dès lors, s'organiser pour présenter un contre-pouvoir efficace face à un patronat de plus en plus arrogant et irrespectueux du droit social et de notre système de concertation est loin d'être une sinécure.

Dans les PME, il faut atteindre un seuil de 50 travailleurs pour pouvoir organiser des élections sociales. Or les patrons déploient des trésors d'imagination soit pour ne jamais atteindre ce seuil soit pour dissuader toute velléité de présenter sa candidature.

En outre, ce minimum des 50 travailleurs est en infraction depuis des années à la règle européenne qui prévoit un seuil infé-

rieur. Or cette disposition n'a jamais été traduite en droit belge, contrairement à d'autres bien moins favorables aux travailleurs. Et aucun parti au pouvoir, même ceux qui s'autoproclamaient de gauche, n'ont jamais voulu réparer cet « oubli ». Faut-il en conclure que cela arrange plus ou moins tout le monde ?

Dans les grandes entreprises, les difficultés sont d'un autre ordre. D'abord, les délégués en place ne négocient plus face à un patron propriétaire de son entreprise, mais face à un administrateur délégué qui reçoit ses ordres et contraintes de quartiers généraux se situant le plus souvent à des centaines de kilomètres de l'entreprise. Cela rend le dialogue social, pour autant qu'il soit possible, compliqué, dans la mesure où la marge de manœuvre du directeur de site est très limitée, voire inexistante.

Par ailleurs, ces grandes entreprises ont, pour la plupart d'entre elles, pratiqué des coupes sombres dans leurs effectifs ces dernières années. Les recrutements se font très rares et la pyramide des âges est de plus en plus déséquilibrée, avec une grande majorité de « vieux » travailleurs pour très peu de jeunes.

Le renouvellement des effectifs syndicaux est donc particulièrement ardu et au fur et à mesure des restructurations et des départs naturels les délégations fondent comme neige au soleil, ce qui a pour effet de renforcer le pouvoir patronal et de déforcer le contre-pouvoir syndical.

C'est un sujet d'inquiétude majeur pour les organisations syndicales à la veille d'élections sociales qui se tiendront en mai 2020. Avec un système qui exclut tant de jeunes du monde du travail, il y a urgence à mobiliser et à organiser ces derniers, afin qu'ils conquièrent leur part du gâteau. C'est naturellement plus facile à dire qu'à faire, mais cela ne doit pas être une excuse pour ne pas essayer... ■

Du nouveau sur le site web du DR !

Nous invitons nos lecteurs et amis à visiter notre site entièrement renouvelé où vous trouverez la totalité des archives du journal, une section commentant des faits d'actualité. Par ailleurs, chacun des articles dispose d'un lien qui vous permet de les commenter directement !

Visitez-nous, faites-nous part de vos avis et, si cela vous dit, faites-nous connaître !

www.ledrapeaurouge.be

Vu et entendu sur le terrain

Nicaragua, une révolution en marche (...malgré Trump)

Ringo Guzman

Il y a un mois, j'étais à Managua dans le cadre de la commémoration des 40 ans de la révolution sandiniste. Je m'attendais à trouver un pays divisé par de nombreux conflits et manifestations, comme l'image qu'en donne la presse et qu'en a une partie de la gauche belge. Il ne m'a pas été facile de concilier cette image préfabriquée avec ce que j'ai vu en visitant librement ce pays pendant plus d'une semaine. La première partie de ce récit est composée de fragments d'une visite inoubliable. Dans la deuxième partie, je donnerai quelques indices pour comprendre la situation actuelle de ce pays.

Premier jour :
le bus numéro 14 ou 114?

Voulant saluer Guillermo, un ancien militant sandiniste, j'ai quitté l'hôtel sans plan de la ville. Je me suis aventuré dans un bus et, oh grande surprise, les gens vous parlent spontanément. Très communicatifs, ils vous posent sans honte des questions sur votre vie privée. Les vendeurs de glace, d'aiguilles à coudre... font leur réclame dans le bus, d'autres demandent de l'aide pour résoudre un problème. S'ils sont convaincants, les gens leur donnent quelque chose : mais comment savent-ils si c'est vrai ou si on les mène en bateau ? C'est un grand mystère. J'ai acheté une carte SIM pour mon GSM, j'ai appelé Guillermo et il m'a demandé de le rejoindre : « Prends le bus QUATORZE ». J'ai attendu un peu et voyant qu'il n'y avait pas de bus 14, j'ai pris le 114 et c'était le bon ! À la question de savoir pourquoi il m'avait dit 14 et non pas 114, son explication a été extraordinaire : « Abréger c'est mieux, parce que dire CENT-quatorze est très fatigant ! »

Guillermo était accompagné de Bernardo, le responsable politique sandiniste du quartier Sandino Memorial. Nous sommes allés chez lui, une maison pauvre, avec des murs et un toit de zinc; évidemment très chaude sous ce climat tropical. Guillermo est atteint d'emphysème pulmonaire avancé. L'hôpital le soigne, lui administre gratuitement la majorité des médicaments et lui livre des tubes d'oxygène à domicile.

Deuxième jour :
Hommage aux héros du quartier d'Altagracia

Dans ce quartier de Managua, un hommage était rendu aux habitants morts au cours de la lutte contre la dictature. La manifestation a commencé dans une école, il y avait environ 500 personnes. On a érigé un monolithe en souvenir à l'endroit où ils ont été tués. Parmi eux, le petit Alvaro de 4 ans, mort avec ses parents quand la Garde nationale a criblé de balles leur voiture. À chaque arrêt, un membre de la famille se rappelle d'eux avec des mots simples.

Troisième jour :
Visite d'une école et d'un athénée

Au Nicaragua, en plus d'être un lieu d'études, l'école est un centre social très actif. Au début de l'année, chaque élève reçoit un sac à dos avec les fournitures scolaires et les livres. En outre, l'État fournit la nourriture pour que les parents, à tour de rôle, préparent chaque jour le déjeuner des enfants. Les enfants nicaraguayens reçoivent donc gratuitement trois repas à l'école.

Quatrième jour :
Célébration de la révolution dans le théâtre Rubén Darío

Un gala avec de nombreux invités internationaux et beaucoup de jeunes, une atmosphère très combative. On dirait que le droit d'auteur n'est pas une spécialité nicaraguayenne. On remplace les paroles des tubes des années 80 par des textes révolutionnaires, et voilà que tout

le monde chante avec entrain ! En quittant le théâtre, dans les rues, les habitants célèbrent déjà la grande manifestation qui aura lieu le lendemain. Il faut s'imaginer que l'atmosphère était semblable à celle du match Belgique-France lors de la dernière Coupe du Monde.

Cinquième jour :
La célébration de l'anniversaire de la révolution, le 19 juillet 1979

L'agitation était visible à l'hôtel. Des responsables nicaraguayens courraient dans tous les sens et saluaient bruyamment les nouveaux arrivants. Répartis dans plusieurs bus et des dizaines de fourgonnettes, le groupe des invités se rendit à la place de la Révolution. Sur l'autoroute, un spectacle incroyable s'offrit à moi : une centaine de motards, avec toute la famille sur la moto, arborant des drapeaux, précédaient des dizaines et des dizaines de véhicules privés remplis de personnes, qui à leur tour étaient suivis par des bus tellement remplis qu'il y avait des personnes assises sur le toit. Des caravanes comme celle-ci se succédaient pour n'en former qu'une seule impressionnante de monde.

Quand nous sommes montés sur scène, nous avons eu un choc : un demi-million de personnes chantaient en même temps : une marée humaine, compacte et heureuse ; de loin, ils agitaient leurs mains pour saluer. Des heures et des heures de discours, de musique et les gens restaient sur place, avec des bébés dans les bras, des enfants sur les épaules. Un militantisme qui pourrait être importé en Belgique ! La vérité, c'est que là-bas, les gens s'approprient cette révolution et la défendent avec conviction, elle incarne de nombreuses souffrances et d'aspirations satisfaites. En voyant ces gens, la conclusion est évidente : les États-Unis et leurs alliés locaux n'ont gagné que dans les médias. Au Nicaragua, la situation est très différente de celle imaginée par la RTBF ou par la gauche européenne critique de ce processus.

Partie II : Un peu d'histoire pour comprendre ce qui se passe au Nicaragua...

Les sandinistes ont triomphé le 19 juillet 1979 et ont perdu les élections de 1990 parce que le pays avait été détruit par la guerre financée par Reagan. Le chantage était le suivant : si le « Front sandiniste de Libération nationale » FSLN était réélu, la guerre continuerait. Daniel Ortega a accepté le résultat du scrutin, même si les conditions de cette victoire étaient plus que discutables. Pendant 17 ans, le sandinisme est resté dans l'opposition et les gouvernements néolibéraux ont détruit des conquêtes sociales et privatisé d'importants secteurs de l'État, ce qui a amené l'électorat à réagir.

En 2007, le commandant Daniel Ortega est à nouveau investi en tant que président. Le gouvernement doit relancer l'économie et pour ce faire, s'allie aux secteurs de la bourgeoisie nationale productive. Le Nicaragua est un pays très faible sur le plan économique. Sans l'alliance avec les hommes d'affaires locaux, il aurait dû s'allier aux multinationales. Cette alliance a permis à de nombreux entrepreneurs de faire de bonnes affaires et, globalement, l'économie en a bénéficié. En Europe, certains secteurs critiquent cette orientation, mais oublient qu'outre la redistribution de la richesse, une révolution populaire doit développer les forces productives. Ni le FMI, ni la Banque Mondiale n'allaient faciliter la tâche. Le Nicaragua, avec un PIB par personne 8 fois inférieur à celui de la Belgique, avec l'hostilité occidentale, détruit par deux guerres, a fait des concessions qui auront sans aucun doute un impact, même sur le FSLN lui-même.

En 1995, le « Mouvement de renouveau sandiniste » MRS avait été créé. Il regroupe d'anciens commandants critiques. Au départ d'orientation social-démocrate, ils finiront par s'allier aux États-Unis, devenant un des vecteurs de la violence lors des manifestations de l'année passée. Depuis sa création, le MRS n'a su capter un soutien significatif ni au sein du Front, ni sur le plan électoral. Sergio Ramírez a obtenu 0,44% en tant que candidat à la présidence en 1996.

Que s'est-il passé le 18 avril 2018 ?

Au cours de ces 17 années, les gouvernements néolibéraux ont détruit des services publics, notamment le système des pensions qui se retrouve sous-financé. Sa restructuration a été négociée entre le



gouvernement, le patronat et les syndicats ; mais cette réforme a été rejetée par la population. Les manifestations ont conduit à des affrontements ; les incidents ont augmenté et se sont étendus à d'autres villes. Cinq jours plus tard, le gouvernement a annulé la réforme et une partie des manifestants est rentrée chez elle.

Mais à ce moment, le mouvement avait changé de nature et se concentrait dans les universités. Au fil du temps, il s'est transformé en une insurrection de la bourgeoisie, avec une violence extrême, incluant l'utilisation de mortiers artisanaux et d'armes de guerre ; le viol et l'assassinat par le feu de 23 personnes considérées comme des sandinistes. Toutes ces images seront postées sur Facebook. Durant toute la guerre de libération, il n'y avait jamais eu d'attaque contre les familles des Somocistes, ni de profanation de corps ; ceci est sans précédent dans l'histoire du Nicaragua.

Le traitement médiatique partiel des événements au Nicaragua ressemble à ce que la presse occidentale donne à propos des manifestations à Hong Kong ou à celles de la place Maidan en Ukraine. Lorsqu'un mouvement change de nature, sous l'influence des médias, en Europe, certains progressistes tombent dans le panneau croyant qu'il s'agit d'un mouvement démocratique et prennent leur défense. Dans une sorte de crise de folie contagieuse, des amis au passé progressiste, tout à fait honorable, vont protester en faveur d'un coup d'État télécommandé par Washington.

La manipulation des médias

Des choses qui ne cadrent pas. Un matin, au journal de la RTBF, on annonce que le père belge d'une étudiante nicaraguayenne détenue pense que sa fille est en train d'être torturée par des paramilitaires qui l'auraient enlevée. Plus tard, sur YouTube, on peut voir les policiers en uniforme, exécutant le mandat d'un juge, et le plus pathétique – la jeune fille, présentée à la presse qui riait et plaisantait.

Parmi les conséquences, des dommages moraux et psychologiques. D'une part, les gens ne se sont pas remis des images d'innocents torturés et humiliés publiquement, d'autre part, ces manifestations ont eu de fortes répercussions sur l'économie et des infrastructures publiques ont été détruites dans les affrontements.

Mais il reste un doute : pourquoi l'alliance entre les grands patrons et le gouvernement a-t-elle été rompue alors qu'ils bénéficient de cette politique économique ? Ils y ont été contraints par Trump, à travers la menace de sanctions économiques. Contre leurs propres intérêts, ils ont dû rompre avec le Nicaragua et s'allier au coup d'État.

Conclusion :

Malgré ces événements tragiques, le Nicaragua reste un pays aimable, le plus stable et le plus sûr de la région, avec une croissance économique supérieure à la moyenne de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cette tentative de coup d'État est une répétition de ce que les États-Unis font au Venezuela : financer une opposition putschiste, déstabiliser l'économie pour créer le chaos. Au Venezuela comme au Nicaragua, leurs plans échouent grâce à la ténacité et à la créativité dont font preuve le peuple et les forces de gauche.

Cette crise a, en fait, eu l'effet inverse de celui attendu par les États-Unis : le sandinisme en a été revitalisé, réveillé, évitant le triomphe de la contre-révolution. Actuellement, son économie vise à renforcer le secteur qui produit le plus d'emplois : les petites et moyennes entreprises. À moyen terme, la construction du canal interocéanique – qui dépassera celui de Panama – fera du Nicaragua un pays moderne, développé mais toujours avec un modèle socialiste spécifique, national et participatif. ■

ISRAËL : Démolition de logements palestiniens et occultation de la Nakba

Freddy Guidé

La destruction de logements et de bâtiments publics par l'armée israélienne en territoire palestinien est une des caractéristiques de la politique d'expansion d'Israël depuis sa fondation. Au mois de juillet, l'armée israélienne a détruit une septantaine de logements dans la banlieue de Jérusalem. Ces logements qui concernent 350 personnes environ se trouvaient dans la banlieue sud-est de la Ville Sainte, à Sour Bahir, qui s'étend à cheval sur Jérusalem-Est et la Cisjordanie et plus exactement dans le quartier Wadi Hoummous qui se situe lui au-delà de la municipalité de la Ville Sainte, en Cisjordanie occupée par Israël.

Sur ordre de la cour suprême, prétextant que le permis de construire n'a pas été demandé avant construction, les pelleteuses de l'armée israélienne ont entamé la destruction des treize immeubles considérés comme illégaux par Israël dont la plupart étaient toujours en cours de construction. La raison invoquée est que dans cette zone, trop proche de la clôture de sécurité, qui sépare le territoire israélien de la Cisjordanie palestinienne, ces constructions constitueraient une menace pour la sécurité.

Les autorités palestiniennes elles affirment que ces constructions figurent en zone A, donc sous le contrôle administratif et sécuritaire palestinien selon les Accords d'Oslo, et que dès lors leur construction ne nécessitait pas l'obtention d'un permis de construire israélien, contrairement à ce qu'Israël prétend. La raison profonde de ce type de litige tient à la politique d'extension des colonies. Dans ce cas, ces immeubles se trouvant dans une zone prévue pour implanter des colonies sont de fait considérés comme un risque pour la sécurité d'Israël. Les

autorités palestiniennes disent d'ailleurs qu'Israël abuse de ce prétexte pour détruire des logements palestiniens.

Et en effet, on pourraient citer de nombreux exemples. Les destructions ne touchent d'ailleurs pas que des logements, elles frappent aussi des installations publiques. Pour ne citer que les plus récents, le 4 juillet à Ad-Duqayqah, près de Hébron, ce sont trois réservoirs d'eau qui ont été détruits et des milliers d'arbres arrachés, partie intégrante d'un projet Oxfam financé en partie par la Belgique. Il s'agissait d'un projet mis en place entre 2015 et 2016 pour préserver des pâturages pour le bétail permettant de faire vivre 300 personnes. Les dommages s'élèveraient à plus de 75.000 euros. Pour une fois, les ministres De Croo et Reynders se sont exprimés à propos de « l'augmentation inquiétante du nombre de démolitions et confiscations de structures et de projets humanitaires dans la zone C ». Si l'on regarde les deux dernières années, en 2017, trois écoles palestiniennes ont été détruites en Cisjordanie et en février 2018, l'armée israélienne avait rasé deux classes d'une école palestinienne près de Jérusalem, un projet financé par l'UE.

Le prétexte est toujours le même, risque pour la sécurité – particulièrement autour de Jérusalem ! Les autorités palestiniennes soutiennent aussi que l'État hébreu tente de modifier la structure de la population dans la partie orientale et palestinienne de la ville. Y menant de plus une politique d'apartheid, Israël considère Jérusalem dans son ensemble comme sa capitale indivisible, au mépris des résolutions de l'ONU et du consensus international. La reconnaissance de Jérusalem comme capitale indivisible d'Israël en décembre 2017 par Donald Trump, montre le soutien des États-Unis à cette vision politique.

Occulter l'histoire de l'expansionnisme israélien

Cette politique expansionniste qui existe depuis l'origine d'Israël devrait

pouvoir être documentée par le fait que le ministère de la Défense et le Shin Bet (services secrets israéliens) devraient mettre les archives de l'indépendance d'Israël de 1948, la Nakba pour les Palestiniens, dans le domaine public. C'est en tout cas ce que le journal Haaretz a publié. Cependant, seul 1 % de ces archives ont été déclassées car les archives de l'armée israélienne, les plus nombreuses d'Israël, restent hermétiquement scellées dans le département de la Malmab créé à cet effet.

Haaretz cite le directeur des archives d'Israël Yaakov Lozovick : « *La révélation des faits pourrait fournir à nos ennemis un bélier contre nous et affaiblir la détermination de nos amis ; elle risque de remuer la population arabe ; elle pourrait affaiblir les arguments de l'État devant les tribunaux ; et ce qui est révélé pourrait être interprété comme des crimes de guerre israéliens* ». Et il termine en disant : « *tous ces arguments doivent être rejetés* ».

Certains historiens ont réagi. Benny Morris, un des premiers universitaires israéliens à avoir voulu en finir avec la propagande officielle dès les années 80 – ceux qu'on appelle les « nouveaux historiens » – n'a pas mâché ses mots après les révélations d'Haaretz. Il a déclaré au même journal, le 15 juillet : « *La folie des actes du Malmab consistant à dissimuler les éléments incriminant au sujet des expulsions et des massacres perpétrés par des membres (des forces juives) en 1948 est ahurissante... Les agissements du Malmab concernant les documents de 1948 et des années suivantes constituent un acte insensé et pervers typique des régimes totalitaires* ».

Si aujourd'hui, les exactions se retrouvent forcément dénoncées – parfois en direct sur les réseaux sociaux –, cela ne diminue pas leur nombre, destructions de quartiers palestiniens, d'infrastructures scolaires... car la politique israélienne de colonisation est toujours puissante et puissamment soutenue. ■

La santé en Belgique victime des politiques d'austérité

Marie-France Deprez

En Belgique et en France, les travailleurs et les travailleuses du secteur de la santé sont en colère depuis plusieurs mois. Leurs revendications, exprimées à travers de nombreuses actions, mettent l'accent sur leurs conditions de travail et leurs répercussions sur la qualité de prise en charge des patients. Dans un secteur qui concerne l'ensemble de la population, ces revendications sont aussi les nôtres.

Aux origines du problème

Depuis 2003, la libéralisation des services publics est devenue le fer de lance des politiques européennes. Suivant ce dogme, il faut les ouvrir à la concurrence et en céder des pans entiers à des entreprises privées pour qu'elles engrangent toujours plus de profits. Ainsi, dans le domaine de la santé, le patient ne doit donc plus être vu comme quelqu'un ayant besoin de soins mais comme un client potentiel devant acheter des soins. À ceci s'ajoutent les politiques austéritaires visant à réduire l'accès aux soins (augmenter les prix des médicaments et/ou en diminuer le remboursement, exclure certaines personnes de la sécurité sociale...) et à diminuer les budgets de fonctionnement.

C'est surtout à partir de la crise financière de 2008 que la situation s'est dégradée dans toute l'UE, plus ou moins rapidement selon les pays. En Espagne, par exemple, en 2012, le gouvernement obéissant aux diktats de la Troïka a accepté de couper dans le budget de la santé. De 70.506 millions en 2009, on s'est retrouvé en 2014 avec un budget de 57.632 millions d'euros. Ces coupes ont entraîné une diminution du personnel travaillant dans le secteur (10%) et une

baisse des salaires (5%) des travailleurs restants. En Grèce, la paupérisation de la population, l'insuffisance des subventions, l'augmentation du pourcentage de la population n'ayant plus accès à la sécurité sociale (les chômeurs n'y ayant pas droit) ont plongé le pays dans une crise sociale très grave. Sans la création des pharmacies sociales et des dispensaires sociaux la situation serait devenue catastrophique.

Et aujourd'hui chez nous?

La réforme des soins de santé et les mesures de restriction budgétaire prônées par la Ministre de la santé Maggie De Block depuis 2014 ont entraîné la diminution du remboursement de certains médicaments, gelé le financement des maisons médicales, dégradé les conditions de travail et détricoté la sécurité sociale. Ces mesures frappent de front les couches les plus défavorisées de la population. Récemment encore, l'Aimavig, un médicament contre la migraine, s'est retrouvé sur la liste des médicaments non remboursés. Bien qu'en « affaires courantes », Maggie De Block continue de prendre des mesures drastiques à l'encontre des patients !

Les restrictions budgétaires entraînent la dégradation des conditions de travail dans nos hôpitaux : emploi précaire, salaires trop bas, flexibilité ; à quoi il faut ajouter une surcharge de travail telle qu'elle peut conduire au burn-out. Une enquête de la communauté française de 2012 révélait qu'un quart des médecins et un tiers des infirmières en souffraient et qu'un travailleur de la santé sur trois a recours à des médicaments pour ne pas craquer ! Tout récemment (février 2019), c'est un nouveau projet de mise en réseau des hôpitaux bruxellois qui inquiète les syndicats. Ce projet vise à favoriser la privatisation des hôpitaux publics (Sites Baron Lambert à Etterbeek, Joseph Bracops à Anderlecht, Molière Longchamp à Forest, et l'Hôpital d'Ixelles) et d'établir un partenariat entre ceux-ci et des hôpi-

taux privés du Chirec. Un tel partenariat changera la conception du travail dans ces hôpitaux où la concurrence et la rentabilité deviendront des valeurs plus importantes que celles de droit à la santé. Et ce n'est pas le seul problème, certains hôpitaux pourraient tout bonnement disparaître et les suppléments d'honoraires seraient en augmentation. Une étude de l'Agence inter-mutualiste a révélé que les suppléments demandés dans certains hôpitaux (par des médecins spécialistes, des dentistes, des kinésithérapeutes par exemple) augmentent 2,5 fois plus vite que les remboursements INAMI. Cette mise en réseau ne concerne pas que Bruxelles (4 réseaux) ; pour 2020, la Ministre vise aussi la Flandre : 13 réseaux et la Wallonie : 8 réseaux.

Le personnel soignant résiste et lutte

Face à la contradiction entre ces politiques néolibérales et le sens originel du travail de santé les travailleurs et les travailleuses ont réagi et se sont mobilisés. En France, en lutte depuis 3 mois, de plus en plus de services d'urgence sont en grève, actuellement il y en a plus de 200. Les revendications sont portées par les personnels infirmiers et aides-soignants. Une grève générale du secteur est prévue pour le 11 septembre.

En Belgique, depuis le mois de juin, des membres du personnel soignant organisent chaque mardi des actions pour attirer l'attention et des directions et des patients dans plusieurs hôpitaux (par ex, CHU Brugmann, Institut Jules Bordet, Hôpital St Pierre...) mais aussi dans des maisons de repos (par ex, la résidence Pierre Paulus à Chatelet) ; ce sont « les mardis des blouses blanches ». Par ailleurs, le groupe « La santé en lutte » (dont font partie des militants de base notamment de la CGSP-ALR) veut lutter contre la déshumanisation du secteur, pour améliorer la prise en charge des patients, pour une revalorisation de leur prestations et une amélioration des conditions de travail. Ils préparent plusieurs actions pour la rentrée. ■

Soutenir *Le Drapeau Rouge* !

Dans un moment où tout indique qu'en exécution des politiques ultra-libérales dictées par l'Union européenne et les grands intérêts financiers internationaux, des graves mesures anti-populaires seront mises en exécution, il nous semble urgent d'organiser les résistances. À cet effet, la présence d'une presse militante, de dénonciation et propositions alternatives nous semble indispensable.

Pour ces raisons et pour aider à la diffusion de notre presse, nous vous invitons à nous soutenir.

Pour ce faire, vous avez le choix :

- ☞ De prendre un abonnement ou réabonnement ordinaire (15 € pour 12 numéros)
- ☞ D'opter pour un abonnement ou un réabonnement de soutien (25 €) ou de grand soutien (50 €). Voir le numéro de compte ci-dessous.
- ☞ D'offrir un abonnement à une amitié ou connaissance.

Dans les 2 premiers cas, n'oubliez pas de mentionner votre adresse sur le bulletin de virement en 'communication'; dans le troisième cas indiquez, toujours en 'communication', le nom et adresse de l'ami bénéficiaire de l'abonnement. Dans tous ces cas, le journal vous sera envoyé sous pli fermé à votre adresse (ou à l'adresse de l'ami)

☞ **Vous pouvez aussi nous commander (par téléphone ou via notre adresse électronique) le nombre d'exemplaires que vous croyez pouvoir vendre dans votre entourage !**



N'oubliez pas que ce n'est que grâce à ses lecteurs que la presse militante survit !

Où trouver le DR ?

Arlon : Librairie Pressman, 53 rue des Espagnols, 6700 Arlon.
Bruxelles : Tropismes, 11 Galerie des Princes, 1000 Bruxelles • Filigrane, 38 avenue des Arts, 1040 Etterbeek • Librairie Candide, Place Brugmann, 1050 Ixelles • La Borgne Agasse, 30 rue Anoul, 1050 Ixelles • Aurora, 34 avenue Jan Volders, 1060 Saint-Gilles • Joli Mai, 28 rue de Roumanie, 1060 Saint-Gilles • Librairie de Rome, 16-A rue Jean Staes, 1060 Saint-Gilles • Librairie Joao Afonso, 11 Chaussée de Waterloo, 1060 Saint-Gilles
Gand : De

Brug, 1 Phoenixstraat, 9000 Gand. **La Louvière :** Club Achille Chavée, 34, rue Albelville, 7100 La Louvière. **Liège :** Cercle Julien Lahaut, 312 rue Saint Léonard, 4000 Liège • Librairie Entretemps (asbl Barricade), 19-21 rue Pierreuse, 4000 Liège. **Mons :** Librairie du Parc, 24 rue du Parc, 7000 Mons. **Namur :** Librairie Papyrus, 16 rue Bas de la Place, 5000 Namur. **Tournai :** Librairie des Bastions, 22 boulevard Walter Marvis, 7500 Tournai. **Wavre :** Librairie Colette, 10 place Henri Berger, 1300 Wavre.



Journal du Parti Communiste

Éditeur responsable : Claude Coussement
 Rédacteur en chef : Vladimir Caller

Nous contacter ?
 dr@particomuniste.be
 www.ledrapeaurouge.be

Adresse : 9, rue Rouppe • 1000 Bruxelles
 tél. : 0477 23 70 58 • 02 347 74 27

Abonnement annuel : 15 € • à l'étranger : 23 €
 Abonnement de soutien : 25 €
 Abonnement de grand soutien : 50 €
 Chômeurs, étudiants : 8 €

Compte en banque :
 IBAN BE89 0004 1185 1185

ATTENTION ! lors du paiement, mentionnez votre adresse postale en communication pour l'envoi.

Sommaire

L'INVITÉE DU DR

Manuela Cadelli,
 « Oui, les juges peuvent faire reculer l'arbitraire » • pp. 2-4

ACTUALITÉS

L'Iran dans le collimateur des États-Unis

Pierre Barbancey • p. 5

Assange, l'homme à abattre

Jean Flinker • pp. 6-7

SYNDICATS

Patron voyou, coursiers et freelances

Martin Willems • pp. 8-9

INTERNATIONAL

L'origine «occidentale» du pacte de non-agression germano-soviétique 1932-1939 (1^{ère} partie)

Annie Lacroix-Riz • pp. 10-12

L'alliance Israël-Pentagone contre le peuple syrien, révélée dans toute sa splendeur

Vladimir Caller • p. 12

ACTUALITÉ

A Hong Kong : l'esprit colonial de l'Occident n'est pas tout à fait mort

Vladimir Caller • p. 13

La démocratie en question

Bernard Lefevre • pp. 14-15

INTERNATIONAL

Nicaragua, une révolution en marche (...malgré Trumps)

Ringo Guzman • pp. 16-17

Israël : Démolition de logements palestiniens et occultation de la Nakba

Freddy Guidé • p. 18

ACTUALITÉ

La santé en Belgique victime des politiques d'austérité

Marie-France Deprez • p. 19